

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie

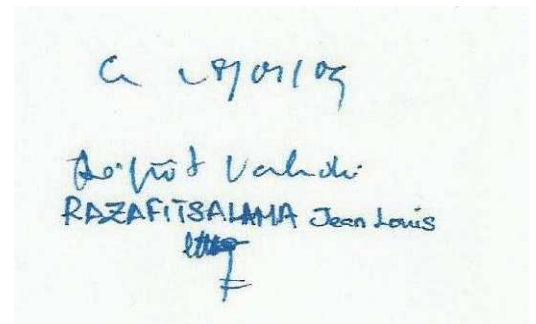
Département Economie

MAITRISE Option « Macroéconomie et Modélisation »

Mémoire
Pour l'obtention du
Diplôme de Maîtrise ès-Sciences Economiques

**LES PROBLEMES DU SECTEUR AGRICOLE
POUR UN DEVELOPPEMENT DE MADAGASCAR**

Impétrant : RAKOTORAHALAHY Fanomezantsoa
Encadré par : Monsieur RAZAFITSALAMA Jean Louis



C 28701105
Docteur en Droit
RAZAFITSALAMA Jean Louis
[Signature]

Date de soutenance : 05 Novembre 2009

Année Universitaire : 2008-2009

REMERCIEMENT

Pour la réalisation du présent mémoire, je remercie Dieu tout puissant de m'avoir accordé sa bénédiction. J'exprime également toute ma profonde gratitude et reconnaissance envers les personnes et entités qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

En particulier :

- Monsieur RAZAFITSALAMA Jean Louis, enseignant à l'Université d'Antananarivo, qui a eu l'aimabilité de mener la lourde responsabilité de diriger ce mémoire.

- Tous les corps enseignants du Département Economie pour leur participation à la formation et à la transmission de leur connaissance.

- Les responsables des organismes et institutions tels que la Primature EPP/PADR, l'UPDR et l'APIFM pour leur aimable accueil.

En fin, mais pas le moindre, je remercie toute ma famille et tous mes ami(e)s pour leur soutien moral et financier.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENT

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION..... 1

PARTIE I : ETAT DES LIEUX DU SECTEUR..... 3

CHAPITRE I : LES DIFFERENTES CONTRAINTES DU SECTEUR AGRICOLE... 5

I- LES CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION..... 5

I-1- L'insécurité foncière 5

I-1-1- Les paysages fonciers à Madagascar 5

I-1-2- Les causes de la crise foncière 8

I-2- L'insuffisance d'intrants agricoles 9

I-3- La non adoption des techniques améliorées

et l'obscurité de mécanisations agricole 10

I-4- Le risque climatique 11

I-5- La faible accès au financement 13

II - LES CONTRAINTES LIEES A LA COMMERCIALISATION 14

II-1- L'enclavement..... 14

II-1-1-Quelques constats sur le transport à Madagascar..... 14

II-1-2-Causes de l'enclavement..... 15

II-1-3- L'effet de l'éloignement sur l'agriculture 16

II-2- L'orientation vers l'autosubsistance 16

II-3-L'insuffisance normes et qualités des produits 17

II-3-1- Le passage des cyclones..... 17

II-3-2-l'effondrement de prix (cas de Vanille et de Café)..... 18

II-3-3les conditions de production : le vieillissement des plantations 18

CHAPITRE II : LES AUTRES PROBLEMES QUI ONT UN LIEN IMPORTANT AU

SECTEUR AGRICOLE..... 20

I- LES PROBLEMES LIES A L'EDUCATION..... 20

I-1-La scolarisation..... 20

I-1-1-Le problème de survie scolaire et abandon 21

I-1-2- Insuffisance d'écoles et d'enseignants 21

I-2-Le coût de l'éducation non abordable pour les ménages.....	22
I-3 - Le calendrier cultural.....	22
I-4 -Le Problème d'efficacité interne de renseignement	22
I-5 – La faiblesse des dépenses publiques en matière d'éducation rurale	23
II- LA SITUATION SANITAIRE DU MONDE RURAL	23
II-1- La santé familiale dans les zones rurales	24
II-1-1 -Le paludisme	24
II-1-2- Les IST et le SIDA	24
II-2- Les difficultés d'accès aux services sanitaires	25
II-3- Difficulté d'accès à l'électricité et à l'eau potable	26
III-LA SECURITE RURALE.....	26
III-1- La sécurité alimentaire.....	26
III- 1-1- Les disparités dans la consommation alimentaire.....	27
III-1-2- Faible taux de couverture en aliment de base	27
III-1-3- Malnutrition	28
III-2- L'insécurité des biens	28
IV-BLOCAGE INFORMATIONNEL DANS LE MONDE RURAL	29
PARTIE II : ROLE DE L'ETAT ET MESURES D'ACOMPAGNEMENTS.....	31
CHAPITRE I : LA POLITIQUE FONCIERE	33
I- ORIENTATION ET AXES STRATEGIQUES DE LA POLITIQUE FONCIERE....	34
I-1- Actions	34
I-2- Mesure d'accompagnements	34
II-AMELIORATION ET DECENTRALISATION DE LA GESTION FONCIERE.....	35
II-1- Actions	35
II-2- Mesures d'accompagnements	36
CHAPITRE II : LA POLITIQUE DE FINANCEMENT AGRICOLE.....	37
I- LES BESOINS DE FINANCEMENT AGRICOLE	37
II- LES INNOVATIONS DANS LES PRODUITS ET LES SERVICES	38
II-1 Innovation dans le domaine de l'acquis	38
II-2 Innovations qui s'élargissent aux institutions financières	38
II-3- Innovations dans le domaine de l'assurance	39
III- LA TECHNIQUE D'APPROCHE FINANCIERE OU PAR FILIERE ADOPTEE	
PAR LES ACTEURS ET PAR LES INSTITUTIONS	40

CHAPITRE III : LA POLIQUE AGRICOLE	41
I- LANCEMENT DE LA REVOLUTION VERTE	41
I-1- Amélioration de la productivité agricole	41
I-1-1-L'adoption de la technique amélioré SRI	41
I 1-2 -L'utilisations des intrants agricoles	43
I-2- L'assurance de l'infrastructure de production (aménagement, réhabilitation, entretien des réseaux des hydro-agricoles)	44
II- LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRICOLES	45
II-1 La politique filière	45
II-1-1 La filière cultures vivrières	45
II-1-2-Les filières produites d'exportation (des potentialités pour les pays)	46
II-1-3 La filière cultures industrielles	46
II-2 La création des centres de service agricole(CSA)	47
III- LA STIMULATION DES ACTIVITES ORIENTEES VERS LE MARCHE	48
PARIE III- ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE.....	49
CHAPITRE I : LES ANALYSES DES IMPACTS DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE.....	51
I- ACTION SUR L'ACCES AUX INTRANTS AGRICOLES	51
II- L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE	51
III- L'INVESTISSEMENT ROUTIER	53
IV- RESULTATS DE CES POLITIQUES ADOPTEES	53
V- QUELQUES CRITIQUES FACE A CES POLITIQUES	54
CHAPITRE II- PROPOSITION D'AMELIORATION.....	56
I- AMELIORATION DU SERVICE PUBLIC FONCIER	56
II- L'AMELIORATION DU FINANCEMENT AGRICOLE	57
II-1 Au niveau de l'institution	57
II-2- Au niveau de l'Etat	58
II-3- Au niveau des bailleurs de fonds	59
II-4- Au niveau des populations	59
CONCLUSION.....	60
LISTE DES TABLEAUX	
ANNEXES	
BIBLIOGRAPHIE	

LISTE DES SIGLES ET DES ABREVIATIONS

AGEPMP	: Agence d'Exécution et de Promotion de la Micro Finance
APIFM	: Association Professionnelle des Institutions Financières Mutualistes
BEPC	: Brevet d'Etude du Premier Cycle
BVPI	: Bassin Versant Périmètres Irrigués
CEPE	: Certificat d'Etude Primaire et Elémentaire
COI	: Commission de l'Océan
COMESA	: Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe
CSA	: Centre de Service Agricole
CSB	: Centre de Santé de Base
DSRP	: Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EPM	: Enquête Préliminaire auprès de Ménages
EPP	: Equipe Permanent de Pilotage
IF	: Institution Financière
IMF	: Institut de Micro Finance
INSTAT	: Institut National de la Statistique
IST	: Infection Sexuellement Transmissible
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCA	: Millenium Challenge Accunt
MINESEB	: Ministre de l'Enseignement Secondaire et de l'Education de Base
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADR	: Plan d'Action de Développement Rural
PHBM	: Projet Haut Bassin de Mandrare
PNDR	: Programme National pour le Développement Rural
PNF	: Programme National Foncier
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PRBM	: Projet de Réhabilitation du Bas Mangoky
PSDR	: Projet de Soutient au Développement Rural
RNDH	: Rapport National pour le Développement Humain
ROR	: Réseaux des Observatoires Ruraux
SIDA	: Syndrome d'Immuno –Déficiency Acquis
SRI	: Système Rizicole Intensif
UPDR	: Unité de Politique de Développement Rural
VIH	: Virus d'Immuno Déficiency Humaine

INTRODUCTION

Depuis les 40 décennies des années, le secteur agricole reste la base de développement des pays en développement. C'est ainsi que l'activité agricole est au cœur de l'économie des pays Africains comme Madagascar. En fait, la plupart des revenus des ménages proviennent des activités agricoles qui connaissent des nombreuses difficultés du fait des catastrophes naturelles et des obstacles techniques. Le milieu rural est en effet soumis à des nombreux facteurs d'instabilités, en particuliers, la variabilité des conditions climatiques et les fluctuations des prix des produits agricoles.

En effet, 85%¹ de la population totale Malgache constitue la population rurale. Presque une grande majorité de la population qui est estimée à 17,72 millions d'individus en 2002² représente des agriculteurs (7 personnes sur 10 ont leurs activités principales dans l'agriculture³). Entre autre, l'agriculture ne rassure pas encore, depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, l'autosuffisance alimentaire. Le niveau de vie des Malgaches ne cesse de diminuer, avec des pentes descendantes dans la plupart des temps. Ce pays devient pauvre. Il est classifié par la banque mondiale, parmi les pays pauvres très endettés⁴.

L'objet de ce mémoire qui a pour thème « les problèmes du secteur agricole pour un développement de Madagascar », est de démontrer que le secteur agricole est un pilier important pour réduire la pauvreté à laquelle les pays en développement comme Madagascar sont confrontés afin de trouver un développement.

Le choix de ce thème est déterminé par l'idée de la description de l'amélioration du monde rural dans la recherche de l'amélioration du niveau de vie de la population. D'autant plus que dans le cadre de stratégie de développement prise par l'Etat dont celle est financée par les bailleurs de fonds étrangers, le monde rural est déjà inclus dans cette stratégie. Ainsi pourrait-on réaliser que le secteur agricole induise un véritable développement ?

Les méthodologies suivies pour réaliser notre étude ont comporté trois étapes bien distinctes. Tout d'abord, la consultation d'ouvrages bibliographiques auprès des centres de documentation comme au Ministère de l'agriculture Anosy, au Ministère de l'économie et de l'industrie Anosy, au CCAC Analakely, au centre de documentation du SAHA Imerina Tsiadana, au centre de documentation de GENIE RURALE Nanisana et à la BUT Ankatso. Ensuite, des entretiens et des recherches ont été faits auprès des organismes tels que l'UPDR Anosy, l'EPP/PADR Nanisana, l'APIFM Tsiadana.

¹ Programme National de Développement Rural, P.05

² Economie de Madagascar, Novembre 2003

³ Projet MADIO, 1999-2000, P.17

⁴ Conférence « Développement Economique, Science Social et Pauvreté à Madagascar », 11 Juin 2003, Antananarivo

Enfin, la consultation de site internet a renforcé aussi notre réalisation de ce travail.

Notre étude est divisée en trois parties composées de plusieurs chapitres. La première partie sera consacrée l'étude de l'état des lieux du secteur agricole, la deuxième partie sera axée sur le rôle de l'Etat et mesures d'accompagnements. Et la troisième partie sera réservée à l'analyse de la situation existante.

PARTIE I : ETAT DES LIEUX DU SECTEUR

Depuis l'indépendance, la production agricole Malgache en générale ne garantit pas celle que les populations ont en besoins. La production ne cesse de diminuer et les paysans deviennent pauvres du fait de l'existence des problèmes du secteur agricole, parallèlement à la croissance démographique élevée. Ainsi, ce pays a forcément importé toujours les produits supplémentaires pour pallier cette pénurie, concernant surtout le riz, parce que ce dernier est la base de l'aliment malgache. La persistance de ces problèmes entrave directement les activités des agriculteurs et détruit leur capacité de production. Pourtant, la base de l'économie malgache étant le secteur agricole. En effet, cette situation permet d'examiner les différentes contraintes rencontrées par les pauvres paysans malgaches.

CHAPITRE I : LES DIFFERENTES CONTRAINTES DU SECTEUR

AGRICOLE

L'agriculture à Madagascar représente 29,5% du PIB (en 1996) et 47% des exportations⁵. Le développement de ce pays passe inévitablement par ce secteur. Mais ces résultats restent inquiétants, les problèmes du secteur agricole parfois dramatiques que pose à ce pays une croissance démographique encore très rapide, confrontée à une production qui augmente insuffisamment sont des principales causes qui défavorisent ce développement. Il convient de constater les contraintes liées à la production et celles liées à la commercialisation.

I- LES CONTRAINTES LIEES A LA PRODUCTION :

Le développement agricole est déterminé par des facteurs économiques qui sont à l'origine de la faiblesse de la productivité. Ces facteurs entravent l'augmentation de la production. Il s'agit notamment de l'insécurité foncière, l'insuffisance d'intrants agricoles, le non adoption de techniques améliorées et l'absence de mécanisation agricole.

Ainsi les paysans rencontrent des problèmes climatiques et surtout des problèmes d'ordre financier. Ces derniers sont la base de la mobilisation de leurs activités.

I-1- L'insécurité foncière :

Ces problèmes fonciers ne permettent pas pour les grands entrepreneurs à investir au secteur agricole. Il convient d'observer les paysages fonciers et les causes de la crise foncière à Madagascar.

I-1-1- Les paysages fonciers à Madagascar :

Transition foncière et recours à l'Etat :

Madagascar est en transition foncière. La gestion foncière traditionnelle semble reculer face à l'individualisation et à la marchandisation de la terre. La terre devient de plus en plus un bien marchand, qui s'exploite et s'échange avec ou sans le consentement des autorités traditionnelles. Ainsi, les citoyens malgaches se tournent vers l'Etat et ses services fonciers pour faire valoir leur droit sur le sol. Un demi-million de demandes d'acquisition de

⁵ Economie de Madagascar ; Agriculture : enjeux contrainte de libéralisation, Octobre 1997, P.07

terrains domaniaux sont déposés auprès des services fonciers⁶. Encore plus nombreux sont les ménages puis souhaiteraient obtenir une reconnaissance écrite de leurs droits fonciers.

➤ **Faible capacité de délivrance de titres :**

Face à cette demande considérable, les services fonciers présentent une très faible capacité à délivrer des titres fonciers. Seuls 330 000 titres ont été établis depuis un siècle et actuellement ; le rythme de délivrance d'actes stagne autour de 1.000 titres par an⁷. Ainsi, des demandes d'acquisition déposées depuis un demi-siècle demeurent sans suites tandis que la superficie des propriétés titrées ne dépasse pas un quinzième du territoire.

➤ **Rareté de l'enregistrement des mutations :**

Les usagers accordent peu d'intérêt aux procédures de mutation qui leur semblent complexes et onéreuses. Au fur et à mesure des ventes et des divisions, les énonciations des titres tombent de facto en désuétude dans la mesure où elles ne reflètent plus la réalité des droits sur le sol. Ainsi, avec le temps, l'information foncière gérée par les services fonciers, concerne non seulement une faible proportion des biens mais aussi s'avère en complet décalage avec la réalité.

➤ **Coûts élevés des opérations cadastrales :**

L'immatriculation foncière collective, le cadastre présente l'avantage d'une procédure plus simple, réalisée sur place, mais cette procédure décidée par les services de l'Etat s'accompagne d'un coût relativement élevé, proche de Ar. 140000/ha (70 US \$/ ha)⁸, au-delà des moyens de l'administration.

➤ **Paralysie du service public :**

Le service public rendu par les circonscriptions déconcentrées de l'administration foncières est jugé très insatisfaisant par les usages, au regard, notamment, des longs délais pour l'obtention des documents fonciers tels les certificats juridiques. Les conditions de travail des agents sont difficiles : les bâtiments sont dans des états qui ne garantissent plus la conservation des documents, les agents doivent parfois apporter leur propre matériel de travail tandis que la détérioration des plans et registres a désormais atteint un niveau difficilement réversible.

➤ **La loi foncière inadaptée :**

Le cadre juridique foncier actuel ne répond pas aux besoins des paysans et aux exigences des grands investisseurs. En fait, le régime foncier et le droit de propriété ne sont

⁶ MCA- Les résultats du projet, Octobre 2008

⁷ Ibidem

⁸ Ibidem

pas assez sécurisants, ce qui freine les investissements et l'amélioration de la productivité agricole. Le fait de ne pas détenir un titre foncier est une barrière à l'accès au crédit dans la mesure où les biens immobiliers constituent les principales garanties exigées par la banque. Ainsi, les pauvres ont difficilement accès au crédit.

➤ **Le manque des terres à exploiter :**

La croissance démographique à Madagascar est de plus en plus élevée, ce qui implique plus des bouches à nourrir et se traduit par la suite par un besoin d'accroître la production. Cependant, les moyens de production paraissent, limités et insuffisants pour assurer la production nécessaire pour subvenir aux besoins des paysans.

En ce sens, des problèmes relatifs au manque de parcelles conduisent certains agriculteurs à se déplacer afin de trouver des terres à exploiter ou tenter de nouvelles occupations. D'après l'enquête auprès des ménages faisant par l'observatoire rural de Morondava a constaté que le foncier est problématique dans tout le pays et est considéré comme un grand facteur de blocage au développement. Ce qui note une augmentation du taux de ménages sans terre dans les 3 sites concernés (Befasy, Ampanihy et Ankilivalo), de 2 à 9%⁹. Le nombre de locataires de rizières a augmenté de 60%, celui des fermiers de 66% et celui des métayers de 51%. Par ailleurs, 54% de plus ont cédé leurs rizières essentiellement pour le métayage ou le fermage. En ce qui concerne les autres cultures, une petite augmentation est enregistrée au niveau des propriétaires exploitants. Il est alors intéressant de voir comment les ménages se sentent concernés et à quels types de problèmes ils font face¹⁰.

Les chiffres montrent que 36%¹¹ des ménages déclarent avoir des problèmes fonciers. Une majorité se plaint de l'insuffisance de terres cultivables : 22%. Ceux sont surtout les ménages des sites pratiquant la riziculture : 21% à Ampanihy et 31% à Ankilivalo, car le chiffre pour Befasy est réduit de moitié. Par ailleurs à Ankilivalo, près de 15% des ménages se déclarent sans terres. Pour le moment, la non possession de titre ne semble pas trop inquiéter les ménages : 1,2% de déclarant sur l'ensemble.

L'insuffisance des terres cultivables a relativement augmenté : 5% de plus de déclarants.

⁹ Analyse des résultats d'enquêtes des ménages ruraux de l'observation rurale de Morondava, 2005-2006, P.80

¹⁰ Voir annexe 1 : Problème de la propriété foncière, P. i

¹¹ Analyse des résultats d'enquêtes des ménages ruraux de l'observation rurale de Morondava 2005-2006 P.81

I-1-2- Les causes de la crise foncière :

Ces causes proviennent non seulement de la déficience de l'activité de l'administration mais aussi des usagers.

- Les usagers semblent ignorer la loi :

Cette explication est contestable. Les lois qui régissent l'accès à la terre sont compliquées, elles se cumulent depuis plusieurs décennies, sont partiellement mises à jour et sont essentiellement rédigées en français. Rares sont les citoyens qui peuvent avoir accès à l'ensemble de ces textes, en comprendre l'esprit et les procédures.

- La procédure d'immatriculation foncière est longue, complexe et coûteuse :

Cette procédure aboutissant à l'immatriculation individuelle des terres compte 24 étapes et nécessite l'intervention de nombreux corps de l'administration. Le dossier remonte aux plus hauts niveaux de l'administration. Le Président du Faritany, le Ministre chargé des Domaines et le Premier Ministre sont les seules autorités habilitées pour approuver les actes d'attributions des terrains domaniaux : seules 8 personnes peuvent signer des titres attendus par un demi-million d'usagers¹².

Ainsi s'explique le coût moyen pour l'obtention d'un titre estimé à 3 000 000 Fmg et des délais parfois supérieurs à une quinzaine d'années. Cependant, la procédure d'immatriculation foncière et l'inscription au livre consistent en une reconnaissance de droits réalisée directement de l'Etat vers le citoyen. Les services fonciers doivent s'assurer de la légitimité de la demande du requérant et de l'effectivité de la mise en valeur, ce qui nécessite une série de contrôles minutieux et aboutit forcément à une procédure compliquée et chère.

- Les services fonciers sont diminués et saturés :

En 10 ans, les circonscriptions domaniales et topographiques ont perdu un quart de leurs effectifs, le renouvellement des effectifs est préoccupant. Les budgets de fonctionnement alloués aux circonscriptions sont dérisoires¹³.

Certaines doivent fonctionner avec moins de Ar 400 000 (200 US \$) par an. Le matériel n'est plus renouvelé depuis plusieurs décennies.

- Une explication de fond : la centralisation du système domanial et foncier :

¹² MCA Les résultats du projet, octobre 2008

¹³ Ibidem

Selon le principe de domanialité, l'Etat dispose de l'ensemble des terres non immatriculées ni cadastrées et devrait les gérer, sans ressources financières et sans compétences suffisantes. Ce principe tend à ignorer les droits de jouissance précédents et fait de l'état le propriétaire unique, mais démuné, de la plus grande partie du territoire national. La reconnaissance de droits sur le domaine privé national s'effectue par le biais de 29 services déconcentrés, affaiblis et encombrés, censés service la demande de million de requérants¹⁴. Ce processus de reconnaissance des droits sur la terre, effectué directement de l'Etat vers le citoyen, le conduit est inéluctablement à sa propre faillite. Les notaires sont rares et ne sont pas assermentés en matière foncière, tandis que l'on ne compte pas plus de 25 cabinets de géométries libres assermentés¹⁵.

I-2- L'insuffisance d'intrants agricoles :

Actuellement, même après la libération du marché des intrants et des prix des produits agricoles, on assiste toujours au maintien de la tendance des années 1980-1990. Cette faiblesse de l'utilisation n'est pas seulement à attribuer à un problème de disponibilité. Elle devrait surtout être vue sous l'angle de la rentabilité de l'utilisation des engrais comme investissement. Un changement sur le prix des engrais et/ou sur les prix des produits agricoles, va influencer l'intérêt de l'utilisation des engrais, et entraînera ainsi un changement sur le taux d'adoption des engrais. En fait, l'approvisionnement d'intrants demeure insuffisant, ainsi bien en quantité qu'en qualité, et la distribution actuelle ne couvre pas toutes les régions productrices. Les prix pratiques diffèrent que des prix du marché, mais les écarts sont suffisants pour créer un climat d'incertitude dans le secteur privé, désireux d'investir dans ce domaine. Ainsi, peu de producteurs ont accès aux intrants, le taux d'utilisation d'engrais à Madagascar étant très faible par rapport à d'autres pays.

Le non disponibilité des engrais auprès de 86% des communes est un des contraintes auxquelles le milieu rural doit faire face. Seuls 15% des communes ont déclaré disposer régulièrement d'engrais minéraux, c'est-à-dire qu'il y a un revendeur d'intrants agricoles en permanence¹⁶.

Pour 12%, la disponibilité est occasionnelle. Pour la majeure partie des communes 73%, il faut se déplacer dans une autre commune pour avoir accès aux engrais minéraux, ce qui

¹⁴ Ibidem

¹⁵ Ibidem

¹⁶ Voir annexe 2 : utilisation et accès aux engrais chimiques par région agro-écologique (résultats des entretiens avec des focus groupes communaux), P. i

rend le coût total ainsi que le coût unitaire d'acquisition de l'engrais plus élevés avec l'augmentation des frais de transport et des frais de transaction.

En termes de distance, les utilisateurs doivent se déplacer en moyenne sur une distance de plus de 60km pour trouver un revendeur d'intrants¹⁷.

Les régions les moins nanties sont celles du Mangoro, de Menabe, et du Sud-Ouest avec des distances moyennes de plus de 100km. Il est cependant à noter que la densité de la population dans ces régions est relativement faible. Le Vakinankaratra, l'Imerina centrale, l'Amoron'i Mania, le Lac Alaotra, Marovoay et la Haute Matsiatra sont les régions les plus nanties car les distances moyennes vers les revendeurs d'intrants sont inférieures à 30km.

I-3- La non adoption des techniques améliorées et l'obscurité de mécanisations agricole :

Deux séries de facteurs expliquent une bonne partie des difficultés de la vulgarisation des techniques modernes¹⁸. La première est d'ordre purement matériels : coût élevé des engrais ce qu'on a dit précédemment, des insecticides, surtout des machines, qu'il faut en général importer, et qui voient leurs prix majorés souvent de plus de 50% entre le port de débarquement et la vente à l'utilisateur ; faiblesse des infrastructures de transport, de stockage, de commercialisation gênant l'arrivée de ces produits, mais aussi la commercialisation des récoltes etc. Une deuxième série de facteurs est d'ordre humain, la faiblesse physique due à la sous-nutrition et à la malnutrition est un premier handicap. Surtout l'analphabétisme des masses paysannes est un très sérieux obstacle à la vulgarisation.

Une faible diffusion des nouvelles techniques est expliquée par la faible utilisation des entrants et notamment des semences améliorées. La plupart des observatoires gardent toujours une certaine quantité de leur production pour les semences en vue de la prochaine campagne rizicole¹⁹.

En effet, sur les quantités totales de semences à Antalaha, Antsirabe et Marovoay (entre 20 et 30 tonnes selon l'observatoire), moins de 10% sont achetées à un prix oscillant entre 835 et 1050 fmg en moyenne par ménage. Les variétés locales dominent à Antalaha et à Antsirabe, alors qu'à Marovoay, 45% des semences utilisées sont des variétés améliorées.

¹⁷ Ibidem

¹⁸ S. GEORGES, p.149

¹⁹ Projet MADIO, 1996, p.23

En plus, l'état de l'équipement agricole des ménages est assez édifiant. Le niveau d'équipement est des plus rudimentaires et pour la très grande majorité des ménages, limité à l'angady, la faucille ou la hache²⁰.

Même des outils manuels simples et relativement peu coûteux comme une brouette, un arrosoir, une scie sont très rares. Bien évidemment, on ne trouve aucun engin motorisé sur les observatoires. La mécanisation par traction attelée n'existe de manière significative que dans de Vakinankaratra, où environ le quart des ménages est équipé d'une charrue ou d'une charrette, d'une herse ou d'une sarceuse. Même dans une plaine rizicole comme Marovoay à peine plus d'un ménage sur dix possède une charrue ou une herse.

Dans certains observatoires, on trouve des équipements « spécialisés », comme les fûts à Marovoay qui servent à battre le paddy (18% des ménages) ou encore des batteuses manuelles à riz (11% de ménages)²¹.

Partout dans le mode, le risque et l'incertitude constituent des éléments importants dans la prise de décision concernant la production agricole.

I-4- Le risque climatique :

L'environnement de la production agricole à Madagascar est caractérisé par l'existence d'un potentiel de risque élevé dû notamment à la fréquence des cyclones, des sécheresses, des inondations et des maladies phytosanitaires. Ceci est dû d'une part à la position géographique de l'île et d'autre part aux carences institutionnelles et au manque d'infrastructures.

Le tableau 4²² nous expose les types de catastrophes auxquelles ont dû faire face les communes de Madagascar sur une période de trois ans. Il illustre les conditions climatiques relativement bonnes de 2000-2001, l'année où l'enquête nationale sur les ménages et le Recensement des Communes ont été effectuées. Seulement 7% des communes ont mentionné le fait qu'elles ont été victimes d'un cyclone, 25% ont subi la sécheresse, et 29% ont souffert d'une inondation²³ (comparé aux 30%, 41% et 43% respectivement pour le cyclone, la sécheresse et les inondations en 1998-99).

Le problème de l'invasion acridienne a presque totalement disparue pendant la période 2000-2001 (même si 9% des communes le mentionnent encore) si on compare avec les précédentes années qui ont été désastreuses.

²⁰ Projet MADIO, 1997, P.20

²¹ Voir annexe 3 : Equipement agricole des ménages, P.ii

²² Voir annexe 4 : pourcentage des communes touchées par les cataclysmes (%), P.ii

²³ B. MINTEN, Jean C. RANDRIANARISOA, L. RANDRIANARISON, P.72

Bien que toutes les régions soient affectées par un cataclysme au moins une fois tous les trois ans, c'est la partie orientale du pays qui est la plus fréquemment touchée.

Seule une partie minorité de communes ont connu un cyclone trois années de suite et 12% des communes ont subi ce cataclysme au moins 2 années sur 3 entre 1998 et 2001. Les régions orientales sont plus fréquemment touchées en comparaison aux autres parties du pays. Les communes situées dans la partie orientale ont connu le passage d'un cyclone au moins une fois tous les trois ans. C'est également la région où la plupart des cultures de rente est produite (vanille, café, girofle,...). Les cyclones perturbent le niveau de production des cultures de rente et entraînent des fluctuations importantes au niveau des prix. En 2000-2001 par exemple, suite au passage d'un cyclone dans une partie de la région Nord-Ouest, la récolte de la vanille à Antalaha a été détruite, ce qui a contribué à faire monter le cours de la vanille dans les villes d'Andapa et de Sambava, situées pourtant non loin de là.

Les inondations affectent toutes les provinces avec un taux plus élevé pour la partie orientale de l'île²⁴. Au cours des trois années sur lesquelles on dispose de données, Fianarantsoa présente la plus grande proportion de communes ayant souffert d'inondations. Ceci concerne particulièrement la partie orientale de la province. La situation a connu une amélioration si on se réfère aux taux de communes inondées qui est passé de 69% en 1998-99 à 35% en 2000-2001. Les inondations sont un problème récurrent dans la province d'Antananarivo. De plus, des communes dans la partie occidentale de Toliara et certaines localités de Mahajanga et Toamasina ont également été victimes de ce cataclysme. Des communes dans la partie sud du pays souffrent régulièrement de la sécheresse mais les données montrent que des régions de la partie orientale et septentrionale connaissent également ce problème. En 1998-99, la province de Toliara détenait le record de communes présentant des problèmes liés à la sécheresse (52%). Toutefois, malgré une diminution apparente de leur fréquence, les sécheresses n'ont pas disparu de cette province. En effet, à la fin de 2002, la région de l'Androy a connu une sécheresse sévère. Suite à cela, la période de soudure a été plus longue que d'ordinaire, ce qui a amené à craindre une famine. La sécheresse sévit également dans les hautes terres centrales mais sa fréquence semble avoir diminué au cours des dernières années. Par contre, dans les autres provinces, la fréquence de ce fléau a augmenté ces dernières années. En 2000-2001, par ordre d'importance, les proportions les plus élevées de communes victimes de la sécheresse ont été localisées dans les provinces d'Antsiranana (39%) et de Fianarantsoa (35%)

²⁴ Ibidem

Suite aux contraintes rémunérées précédemment, les problèmes financiers sont encore des contraintes liées directement à la production.

Le problème financière est un des facteurs de blocage du développement rural. Il mérite d'être résolu en premier. C'est le plus grand problème auquel les paysans devraient se faire face et doivent apporter des meilleures solutions dans le cadre du développement national.

I-5- La faible accès au financement :

La plupart des problèmes des pauvres en milieu rural provient dans une large mesure de manque de capital et de crédit nécessaire pour investir dans la croissance de la productivité agricole ou pour préserver le capital naturel. Mais la faible rentabilité et les risques associés au recouvrement des crédits ont freiné le développement du crédit aux petits producteurs. Dès lors, il y a une concentration des crédits bancaires obligeait les petits producteurs à se cantonner à la culture d'autosubstance, à la diversification des cultures sur des petits périmètres et à l'utilisation de petits outillages, sans procéder à l'intensification des cultures. La faiblesse du système de financement du monde rural constitue un des blocages à l'amélioration de la productivité agricole : aménagement des parcelles, préparation du sol, achats d'engrais, d'insecticides, renouvellement des matériaux et à la préparation des campagnes de commercialisation.

Bien que plusieurs types de crédit rural existent à Madagascar depuis plus de trente ans, le problème du financement de monde rural reste encore entier à ce jour ; l'accès aux services financiers formels demeure très difficile pour la majorité des ruraux. En effet, il importe de préciser que ce milieu n'a pas bénéficié d'une part, d'une multitude de sources de financement et d'autre part, les crédits ne sont pas adapter aux objectifs fixés. En fait la production reste à la traîne parce que quand les exploitants n'ont pas accès au crédit ou à l'assurance qui leur permettra d'ajuster la consommation à travers le temps, suivant les circonstances, ils trouvent inévitablement d'autres alternateurs de marché par le biais desquels ils peuvent obtenir un « quasi-crédit ». Par exemple, des agriculteurs vendent leur récolte de riz à bas prix immédiatement après la récolte, tout en sachant parfaitement qu'ils seront amenés à racheter les mêmes produits quelconques mois plus tard à un prix considérablement plus élevé. Compte tenu d'un besoin immédiat des liquidités pour diverses raisons mais n'ayant pas accès au crédit, les agriculteurs empruntent habituellement à travers les marchés de produit.

Ces problèmes du secteur agricole ne se limitent aux contraintes liées à la production. Les contraintes liées à la commercialisation sont parmi eux.

II - LES CONTRAINTES LIEES A LA COMMERCIALISATION :

Etant donné les activités agricoles quoiqu'activités agricoles et non agricoles coexistent en milieu rural, la productivité agricole dépend aussi aux contraintes liées à la commercialisation. Il s'agit de l'enclavement de l'orientation vers l'autosubsistance et de l'insuffisance normes et qualités des produits.

II-1- L'enclavement :

L'accès aux marchés de travail, des produits des intrants agricoles et du crédit est essentiel pour la croissance économiques et la réduction de la pauvreté. Cependant, les communautés rurales sont souvent lésées dans ce domaine en raison de leur éloignement mais aussi faute de réseaux de transport adéquats. Par rapport aux autres groupes de la population elles sont souvent pénalisées par des coûts de transaction plus élevés qui les handicapent dans leur marge de manœuvre et qui se répercutent sur leur productivité et leur niveau de vie. Ainsi prendre connaissance des réalités dans le domaine du transport et comprendre les effets de l'éloignement sur l'agriculture dans le milieu rural sont essentiel dans la formation de la politique de développement rural.

II-1-1-Quelques constats sur le transport à Madagascar :

Il faut en moyenne 11heures pour les habitants d'une commune pour faire le trajet de leur commune vers le centre urbain primaire le plus proche. Pour rejoindre les villes, les habitants de plus du quart des communes doivent avoir recours à la marche à pieds faute de moyens de transport plus appropriés. Par ailleurs, les coûts et durées de voyage élevés sont sujets à fluctuation suivant les saisons. Le critère d'éloignement a été mesuré à travers de deux variables, la durée de voyage d'une commune vers le centre urbain primaire²⁵ le plus proche, et un indice d'éloignement permettant de classer les communes par degré d'éloignement et qui a été obtenu à travers une analyse factorielle prenant en compte différentes variables caractérisant l'éloignement telles que la distance par rapport aux centres

²⁵ Les centres urbains primaires sont composés des six capitales de province et les villes d' Antsirabe, Morondava et Taolanaro

de santé, banques, bureaux de poste, écoles, stations de taxi-brousse, tribunaux et divers autres services ainsi que d'autres mesures relatives à l'accès au système de transport²⁶.

L'utilisation d'une combinaison de moyen de transport est souvent nécessaire pour les habitants des communes avant qu'ils n'atteignent les principaux centres urbains. Cependant la marche à pieds s'avère nécessaire pour environ 28% des communes.

Pour Toliara et Mahajanga, les distances à parcourir à pieds avant d'avoir accès à un autre moyen de transport pour aller avec le centre urbain le plus fréquenté par les habitants sont de 48 et 46km respectivement. La plupart des communes ayant recours à la marché sont dans la province de Fianarantsoa²⁷. Le déplacement en charrette représente encore l'un des moyens de locomotion les plus utilisés au niveau des provinces de Mahajanga dans 26% des communes et Toliara avec 17% des communes. Les frais de transport sont les moins élevés (environ 2 200 Ariary) et les trajets vers le centre urbain primaire le plus proche se font plus rapidement (5 heures) pour les communes d'Antananarivo. Les coûts de transports sont les plus élevés pour la province de Mahajanga avec des frais de transport s'élevant à 24 000 Ariary environ vers la ville la plus proche pour un trajet fait en 33 heures en moyenne. Pour un déplacement vers la capitale, les communes de la province d'Antsiranana enregistrent les couts moyens de transport et les temps de déplacement les plus élevés. En fonction des saisons, les coûts de transport changent. Ils accusent une hausse d'environ 4% à la venue des pluies et le temps de déplacement augmente considérablement d'environ 25%.

II-1-2-Causes de l'enclavement :

Un des principaux problèmes, hypothéquant la réfection et la réhabilitation des routes et des pistes rurales, est l'insuffisance des financements et de la mobilisation des ressources internes, notamment pour la maintenance des pistes rurales compte tenu de l'ampleur besoin. Seulement un peu plus de 10%²⁸ des pistes rurales sont jugés praticables et en 1993, on estimait à 900km par an le rythme d'avancement des travaux.

Outre, les problèmes de financement, le cadre institutionnel pour l'entretien du système routier n'est pas clair. Le code routier, qui classe les différents types de routes et définit les responsabilités des intervenants aux niveaux centrale et régional pour chaque type de routes et pistes, doit être remanié pour tenir compte des nouvelles dispositions de la décentralisation.

²⁶ Voir annexe 5 : Eloignement des communes à Madagascar, P. iii

²⁷ B. MINTEN, Jean C. RANDRIANARISOA, L. RANDRIANARISON , P. 68

²⁸ L'ajustement structurel dans le secteur agricole de Madagascar : insuffisance des reformes de prix et faiblesse de la compétitivité

Le coût de réhabilitation d'un km de piste serait de l'ordre de 40-60 million Fmg, allant jusqu'à plusieurs fois ce montant pour les routes goudronnées.

II-1-3- L'effet de l'éloignement sur l'agriculture :

Les problèmes d'infrastructures rurales sont les handicaps majeurs évoqués ; enclavement des régions excédentaires, difficulté d'approvisionnement en intrants, désaffectation des marchés ruraux, empêchant les paysans d'opérer directement en tant que commerçant que ce soit le mauvais état ou l'existence de marché et de routes praticables pour l'évacuation des produits. Ils entraînent une augmentation importante de coûts de transport, ce qui amenuise la compétitivité des produits et augmente les marges commerciales des intermédiaires, notamment pour les cultures d'exportation, d'autant plus que les structures de commercialisation sont peu concurrentielles. Ceci se traduit par l'existence d'un quasi-monopole d'un petit groupe d'exportateurs et de collecteurs, qui affaiblit le pouvoir de négociation des producteurs.

D'autre part, cette défection au niveau de l'infrastructure routière a pour conséquence majeur l'accentuation de la faible intégration des marchés régionaux et l'ample variation spatiale des prix. En effet, les prix évoluent de façon indépendante d'une région à l'autre. Les coefficients de corrélation ne sont pas significatifs, car les agents ne peuvent pas effectuer un arbitrage interrégional basé sur le différentiel de prix, à cause de l'autarcie des marchés. De ce fait ces derniers sont inefficaces et segmentés. Les contraintes liées à la commercialisation ne restent pas aux problèmes d'enclavement mais la production agricole malagasy s'oriente vers l'autosubstance.

II-2- L'orientation vers l'autosubstance :

A supposer que le ménage vivant de l'agriculture n'a pas d'autres activités génératrices de revenu, cela voudrait dire qu'il doit être en mesure de vendre un surplus de production par rapport à son autoconsommation.

Le surplus commercialisé représente 24% de la valeur de la production agricole. Ce faible taux illustre le niveau élevé de substance de la production agricole malgache. Le tableau 6²⁹ montre que le revenu monétaire agricole s'élève à 69 600 Ar (55 usd) par ménage par an correspondant 24% du total du revenu agricole. Ces chiffres illustrent que la plus grande partie de la production agricole est autoconsommée à Madagascar et qu'une petite

²⁹ Voir annexe 6 : valeurs médianes de la production agricole, du surplus agricole commercialisé par ménage agricole rurale par an par quintile de pauvreté (en 1000 Ar), P. iii

partie seulement est destinée à la vente. Les quantités vendues varient aussi d'une manière significative par quintile de pauvreté. Le surplus commercialisé atteint 23% pour le quintile le plus pauvre, comparé à 36% pour le quintile le plus riche. Et concernant le revenu monétaire, le quintile le plus riche touche quatre fois plus que le quintile le plus pauvre. Le tableau 7³⁰ infère comment les cultures sont utilisées différemment pour la commercialisation. Soixante-huit pour cent de la production de paddy sont autoconsommés. Ce chiffre est encore plus élevé pour les patates douces et les tubercules. D'autre part, les pommes de terre, l'arachide, le haricot, les fruits et les légumes sont relativement plus destinés aux marchés que la culture de base principale.

Malgré les objectifs avec des stratégies qui visent à augmenter la production agricoles, il apparaît souvent une insuffisance normes et qualités des produits agricoles.

II-3-L'insuffisance normes et qualités des produits :

Presque les produits agricoles malgache ont eu de l'insuffisance normes et qualités surtout les produits des rentes comme le café et la vanille, dont un des principaux causes de perdre leur marché³¹. En fait, plusieurs facteurs provoquent cette mauvaise qualité.

II-3-1- Le passage des cyclones :

Pour les produits vivrières en particulier le riz, ce passage des cyclones a ravagé souvent les infrastructures de production comme les canaux d'irrigation ; le sable recouvre les surfaces de rizières qui entraîne la diminution des surfaces cultivées et évidemment la destruction des qualités des produits. Cette situation est constatée presque à la région productrice de ces produits.

Pour le café, qui est un produit en partie autoconsommé par les paysans et qui peut se stocker en vue d'une vente différée. Les grands producteurs trouvaient dans la région du Sud-est de Madagascar et les producteurs de vanille (Sambava, Antalaha) sont souvent producteurs de café. Ce passage des cyclones détruit les plantes, dont la qualité de ces produits perd de plus en plus.

En ce qui concerne la vanille, le Nord-Est de l'île est connu par la production des cultures de rente en particulier la vanille dans la région d'Antalaha et Sambava. Ces produits stratégiques alimentent les caisses de l'Etat durant des nombreuses années. Mais les aléas climatiques touchent directement leurs qualités.

³⁰ Voir annexe 7 : pourcentage médian de l'autoconsommation (%), P. iii

³¹ Projet MADIO, 1997, P. 31

Tout d'abord, la sécheresse en octobre surtout l'année 1996³² n'a permis une floraison correcte des vanilliers. La seconde floraison a eu lieu en décembre mais les fausses issues de cette floraison sont plus petites.

Autre incident climatique, les mois de juin et Juillet ont été marqués par des participations abondantes. Le manque d'ensoleillement n'a pas permis d'effectuer les opérations de préparation selon les pratiques habituelles (séchage au soleil etc..) et a provoqué le développement des fermentations secondaire.

II-3-2- l'effondrement de prix (cas de Vanille et de Café) :

Pour la vanille, au cours d'une plantation et à la préparation de la Vanille verte, il y a plusieurs consignes techniques et entretien de plantation à respecter. Pourtant, la majorité des planteurs ont oublié les quelques principes de base de la culture de la Vanille à cause du manque d'incitations à une production de qualité, notamment incitation par les prix.

La vente de la Vanille est concentrée sur les mois de Juin et Juillet : 82 % des transactions sont réalisées sur cette période³³. Dans 5 % de cas, ces ventes sont conclues avant la récolte (vente sur pied) pour les producteurs qui sont à court de liquidités. Ce système est très défavorable au producteur, car la valorisation de son produit est très mauvaise.

Environ les deux tiers de la Vanille sont donc vendues verte, le reste étant transformé avant la vente et plus de deux tiers de la Vanille préparées sont vendues en vrac, c'est-à-dire non triés. Cette situation implique à l'abattement des prix. Pendant la campagne 1995-1996, les prix aux productions sont très bas : 98% de la Vanille verte a été vendue au maximum 1000 Ariary le kilo. Mais pour la campagne précédente 1994-1995, 93% de la production avait été écoulé à 2000 Ariary par kilo. Ce qui signifie à un véritable effondrement des prix.

Pour le cas de Café, les prix aux producteurs sont descendus progressivement jusqu'à 500 Ariary par kilo, cinq mois après le début de période³⁴, mais ils furent relativement au démarrage de la récolte à 1400 Ariary le kilo.

II-3-3 les conditions de production : le vieillissement des plantations :

Les plantations de Café sont âgés et plus renouvelées, seulement 20 % des pieds ont moins de 5 ans et moins de la moitié des parcelles sont parcellement renouvelés. Comme pour la vanille, le renouvellement des pieds, quand il a lieu, est réalisé par autoproduction ou achat

³² Ibidem

³³ Ibidem

³⁴ Projet MADIO, 1997, P. 34

de boutures chez d'autres paysans. C'est-à-dire, il ne se fait pas du tout en lien avec des services ou des Sociétés spécialisées qui fourniraient des plantes saines de variétés améliorées.

Le tableau 8³⁵, nous montre que les producteurs investissent peu dans la plantation des vanilles, ce qui révèle leur pessimisme quant à l'avenir des filières.

Le renouvellement de la vanille est cependant plus important sur les petites parcelles (inférieures à 200 pieds) que sur les grandes parcelles de plus de 100 pieds³⁶.

Etant donné les contraintes liées à la production et à la commercialisation, il convient d'observer les autres contraintes qui ont un lien important au secteur agricole.

³⁵ Voir annexe 8 : les plantations de café, P. iv

³⁶ Voir annexe 9 : les plantations de la vanille, P. iv

CHAPITRE II : LES AUTRES PROBLEMES QUI ONT UN LIEN IMPORTANT AU SECTEUR AGRICOLE

Ces autres problèmes ont contribué à la production agricole notamment au développement du monde rural. Ces contraintes sont les problèmes liés à l'éducation, la situation sanitaire, la sécurité sociale, et le blocage informationnel.

I- LES PROBLEMES LIES A L'EDUCATION :

L'éducation représente un investissement à long terme dans la productivité des individus. Ainsi, c'est un moyen de subvenir aux besoins du système de production actuel. En fait l'éducation contribue aussi au développement du secteur agricole parce qu'elle facilite l'adoption des techniques améliorés et la vulgarisation. Mais le monde rural se caractérise par le manque d'éducation. La cause en est que ce secteur rencontre de nombreux obstacles.

I-1-La scolarisation :

Au minimum 40 % des ménages ruraux³⁷ ont déclaré ne pas être concernés par cette question de scolarisation. Cela s'explique soit parce que le ménage n'envoie pas ses enfants à l'école, soit parce que le ménage n'a pas plus d'enfants d'âge scolaire. Cependant, dans la plupart de cas, c'est la première explication qui domine et on constate que beaucoup de ménages pauvres ne considèrent pas encore la scolarisation des enfants comme une nécessité.

Par la suite, seule une faible proportion des enfants ne peuvent donc pas exercer leur droit à l'éducation qui est l'un des principaux droits de l'Homme.

Généralement, les femmes sont les principales victimes de cette indifférence pour la scolarisation. On constate que la majorité de la population sans instruction se trouve dans le monde rural. De même, les femmes non instruites sont plus nombreuses que les hommes. En plus de ce faible effectif, une proportion d'entre eux abandonne prématurément les bancs de l'école.

³⁷ Enquête auprès des ménages ruraux, INSTAT 2003

I-1-1-Le problème de survie scolaire et abandon :

Selon Marcellin JOANIS³⁸ : « ...le rendement de l'éducation pour un individu est souvent relativement faible...il peut donc être tout à fait rationnel pour certains individus de ne pas poursuivre leurs études ». Autrement dit ; il est plus rentable de travailler que de perdre de temps à étudier d'autant plus que la rémunération obtenue n'est pas proportionnelle aux études reçues.

Dans le monde rural, l'abandon est une très fréquente. La plupart des enfants scolarisés n'achèvent pas le niveau primaire.

Dans le tableau suivant, nous constaterons la proportion d'enfants qui abandonnent leurs études.

Tableau 1 : Age à la sortie du système scolaire dans le monde rural (en %) :

Age	10 ans de mois	11 à 14	15 à 20 ans	21 ans et plus
Taux d'abandons	23,6	43,7	26,9	5,8

Source : INSTAT / DSM : EPM 2001

Plusieurs sont les causes qui poussent les enfants à quitter l'école et les principales sont les suivantes.

I-1-2- Insuffisance d'écoles et d'enseignants :

Le monde rural souffre beaucoup du manque d'établissements scolaires. L'effectif moyen d'élèves par salle, déterminé par le ratio élève/maître, s'élève à 56 élèves par enseignant. Ainsi, une difficulté d'assimilation se pose pour les élèves. Une autre raison pour cette insuffisance d'enseignants est l'enclavement de ces zones qui décourage ces derniers à y travailler.

Par conséquent, certains ménages se trouvent assez éloignés de ces établissements et éprouvent des difficultés à envoyer leurs enfants à l'école. De plus, les parents sont devenus moins confiants au système éducatif faute de bons enseignants et de bons matériels scolaires.

L'éducation rurale doit également faire face à des grands problèmes financiers.

Outre cette insuffisance budgétaire, les ménages éprouvent également une insuffisance monétaire.

³⁸ Marcellin JOANIS, CIRANO 2002, P. 6

I-2-Le coût de l'éducation non abordable pour les ménages :

La faible scolarisation est due à plusieurs facteurs. La pauvreté fait que la population rurale ne peut pas souvent faire face aux coûts de la scolarisation (fournitures scolaires, faires d'assurance, cotisations pour les associations de parents d'élèves, écolages, éventuels, entretien relatif aux bâtiments scolaires...)

En effet, les charges scolaires constituent une charge assez lourde pour les ménages, étant donné que leur revenu est limité au seul revenu agricole dans la plupart des cas. De plus, les ménages ayant des difficultés économiques ont tendance à faire travailler leurs enfants, particulièrement lors des périodes d'activités agricoles.

I-3 - Le calendrier culturel :

Généralement, il y a empiètement entre le calendrier rural et le calendrier scolaire, et l'éducation doit en pâtir. En effet, lors des périodes de récoltes ou de semences, les parents sont contraints d'abstenir leurs enfants d'écoles afin de les aider dans les activités agricoles. De ce fait, les enfants n'achèvent pas ou abandonnent leurs études³⁹. Mais d'autres problèmes proviennent directement du système.

I-4 -Le Problème d'efficacité interne de renseignement :

L'efficacité interne de l'enseignement consiste en la qualité de l'éducation et les résultats obtenus à chaque niveau d'enseignement.

Le problème de l'efficacité interne est surtout constaté dans l'enseignement primaire. Mais dans le primaire comme dans le secondaire, l'efficacité interne de l'enseignement reste faible. Mis à part les problèmes déjà soulevés ci-dessus, cette faiblesse est également montrée par le niveau de taux de redoublement. Dans le monde rural, ce taux de redoublement⁴⁰ reste encore élevé. Dans l'enseignement primaire, rares sont ceux qui achèvent ce niveau d'étude.

Cette faible efficacité de l'enseignement est également montrée par les bas taux de réussite⁴¹ aux examens officiels tels que CEPE, BEPC et Baccalauréat. Ces taux de réussite régressent de plus en plus à chaque niveau.

La pauvreté rurale se manifeste aussi à travers le taux élevé des jeunes actifs sans instruction, ni qualification, ni compétences de base en particulier dans les petites entreprises, le secteur formel et agricole, ce qui ne favorise pas l'augmentation de leur revenu et de la

³⁹ Le taux d'activité (15 ans et plus) est de 71,4% in RNDH 2000 page 27

⁴⁰ Voir annexe 10 : Le taux de redoublement dans les deux niveaux de l'enseignement, P. v

⁴¹ Voir annexe 11 : Le taux de réussite aux examens à chaque fin de cycle, P. v

croissance économique de ces secteurs concernés ; et des catégories professionnelles les plus bases du secteur moderne.

I-5 – La faiblesse des dépenses publiques en matière d'éducation rurale :

La faiblesse des dépenses publiques totales dans le secteur constitue assurément une cause majeure des problèmes observés en matière d'éducation. Les crédits alloués au secteur éducation sont faibles. Pourtant, le monde rural a encore besoin de recrutement de nouveaux enseignants, de reconstruction et réhabilitation de certains établissements scolaires...

Après la crise, le niveau de réussite en CEPE pour les EPP rurales a connu une baisse importante : 19 points. L'augmentation des inscriptions dans les écoles a par ailleurs exacerbé les problèmes d'insuffisance et/ou de répartition d'enseignants et de salles de classe.

Il ne suffit pas d'analyser les problèmes liés à l'éducation, il est également nécessaire d'observer le domaine de la santé.

II- LA SITUATION SANITAIRE DU MONDE RURAL :

L'état de santé de la population est un facteur essentiel de son bien être et de sa capacité à produire. La situation sanitaire en milieu rural est un sujet très délicat puisque la majorité des ménages ruraux déclarent que leur état de santé n'a subi aucune amélioration d'une année à une autre⁴². Toutefois, une dégradation est constatée dans certaines régions. Cette situation est sûrement due aux modes de vie précaires. En effet, outre l'accès à l'eau potable et à l'électricité, les conditions sanitaires et l'habitation laissent à désirer. En outre, la condition sanitaire en milieu rural n'est pas du tout satisfaisant. La population rurale malgache vit dans des logements surpeuplés. Les pièces habitables sont rares.

De plus, le nombre moyen de personnes par pièce selon le degré de pauvreté varie de 5 à 3⁴³. En effet, deux ménages sur trois ne disposent d'aucun équipement sanitaire (toilettes et salles de bain).

Ces conditions sanitaires entraînent la propagation des différentes maladies endémiques ou autres, dans les zones rurales. En effet, les maladies bactériennes telle et la peste est tu fréquente dans les campagnes.

⁴² Réseau des Observations Rurales, Septembre 2003

⁴³ Banque Mondiale, volume II, 28 Juin 1996, P. 30

II-1- La santé familiale dans les zones rurales :

Les maladies qui affectent le plus la population rurale, notamment les enfants, sont les infections respiratoires aiguës dont la grippe (21.6%), le paludisme (19.4%) et la maladie diarrhéique (8.4%)⁴⁴! La population en âge de travailler et les enfants moins de 5 ans sont les plus vulnérables à ces maladies. Dans les zones rurales, le taux de mortalité infantile atteint 107 pour 1000⁴⁵. Le choix de ces maladies se focalise surtout sur les taux de mortalité qu'elles engendrent.

II-1-1 -Le paludisme :

La malaria est la deuxième cause de morbidité à Madagascar⁴⁶. A cause des eaux stagnantes, les insectes responsables de la transmission de cette maladie sont très fréquents dans les campagnes. Pourtant Il est assez difficile pour les parents de se procurer les médicaments nécessaires aux soins ou de consulter un médecin pour des causes financières. De plus, les hôpitaux sont rares et éloignés.

II-1-2- Les IST et le SIDA :

En outre, les maladies infectieuses comme le paludisme, la tuberculose, le choléra, la lèpre contribuent à l'augmentation du taux d'absentéisme de la population active, surtout rurale, aggravant ainsi une situation de pauvreté déjà flagrante.

Le SIDA est aussi une maladie qui frappe essentiellement la population d'âge actif. Le système de surveillance mise en place de 1987 à décembre 2001 a permis de notifier 271 cas de séropositifs sur 217 890 personnes testées, dont 45 cas de malades de SIDA. 10,3% des séropositifs sont des agriculteurs.

Selon la catégorie socioprofessionnelle, les agriculteurs sont les plus nombreux notamment Pour ceux qui sont infectés par le virus du SIDA dont la répartition est la suivante :

⁴⁴ Document de Stratégie pour la Réduction de la pauvreté, Mai 2003 p30

⁴⁵ Le partenariat Madagascar-Banque Mondiale 2001/2002, situation à décembre 2001

⁴⁶ Voir annexe 12 : Les dix principales causes de morbidité vue en consultation externe des CSB, P. v

Tableau 2: Nombre de séropositifs en VIH à Madagascar (de 1987 au 09 octobre 2001) :

<i>PROFESSIONS</i>	<i>Nombre de personnes</i>
TPS ⁴⁷	22
Agricole	28
Commerciale	15
Ménage	17
Hôtelier	11
Autres non précisées	175
Total	271

Source : Laboratoire national de références.

Cela signifie que le VIH/SIDA risque d'aggraver la pauvreté à Madagascar à travers de la baisse de la production au niveau national si des mesures efficaces ne sont pas prises rapidement.

II-2- Les difficultés d'accès aux services sanitaires :

Les services sanitaires du secteur public (les astres hospitaliers et les centres de santé de basé) sont les plus fréquentés par les ménages ruraux (78% des ménages les plus pauvres).

Le très faible niveau de revenu des populations constitue une des causes majeures de leur faible recours aux services de santé.

De plus, les dépenses publiques de santé allouées aux services de santé de base sont très faibles. Seulement 4% de ces dépenses sont allouées aux pauvres équivalent à un montant annuel par tête de 10 010 Fmg en 2000, très loin des 220 000Fmg (34 usd) recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé pour couvrir les coûts des services de santé de base⁴⁸.

Mais la pauvreté rurale ne se manifeste pas uniquement par les phénomènes cités auparavant car les services d'éclairage et d'eau restent toujours un bien problème.

⁴⁷ Travailleur professionnel de sexe

⁴⁸ Document économique récente document n°4 PNUD Mai 2002

II-3- Difficulté d'accès à l'électricité et à l'eau potable :

Le confort est une des caractéristiques du développement humain. Pourtant, même l'accès à l'électricité⁴⁹ Et à l'eau potable s'avère encore difficile pour les ruraux dont les habitations sont de caractère moyenâgeux. Les problèmes portant sur l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et relatif à l'environnement persistent encore. Chez les ménages les plus pauvres, seuls 7% ont accès à l'eau potable contre 43% chez les riches⁵⁰. La majorité des ménages obtiennent l'eau qu'ils boivent de sources qui peuvent être facilement contaminés (eau de lacs, d'étangs et de cours d'eau ou de puits naturels).

C'est pourtant cette situation qui entraîne l'apparition de graves maladies diarrhéiques chez les enfants. L'utilisation du bois comme combustible est aussi un autre déterminant du manque de confort. En effet, 94% des ménages utilisent le bois comme principal combustible⁵¹. Ce comportement reflète les pratiques traditionnelles et entraîne de graves infections respiratoires aiguës chez les paysans. Les maladies parasitaires telles la Bilharziose affectent également ces zones. Il est à noter que l'existence des eaux stagnantes (composées d'eaux usées) constitue la principale cause rurale.

La sécurité dans le monde rural est un sujet important dans l'étude de la pauvreté rurale.

III-LA SECURITE RURALE :

Un des problèmes qui sévit en milieu rural est l'insécurité parmi laquelle on peut citer les actes de violence : vols, agression, difficulté de sécuriser les excédents de trésorerie, les effets néfastes des feux de brousses, taux de couverture cadastrale réduit, complication des procédures d'accès à la terre, sécurisation de l'exploitation et des investissements dans l'agriculture, conflits inter-opérateurs sur les zones d'exploitations.

III-1- La sécurité alimentaire :

La sécurité alimentaire est définie comme la capacité des populations à se nourrir d'une manière régulière et adaptée, quantitativement et qualitativement. Les ménages agricoles consacrent une grande partie de leur activité à assurer directement l'alimentation de leur famille. Cependant, une partie des populations rurales connaît des difficultés d'approvisionnement alimentaire, notamment pendant la période de soudure.

⁴⁹ 96,4 % des ménages n'utilisent pas d'électricités in RNDH 2000, P. 27

⁵⁰ Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté, Mai 2003, P. 9

⁵¹ Banque Mondiale, volume II, 28 Juin 1996, P. 31

Selon leurs ressources financières, ils sont parfois obligés de réduire leur ration alimentaire ou de changer d'aliment de base, malgré leur préférence alimentaire.

Dans une étude de la Banque mondiale⁵² réalisée en 1980, l'insécurité alimentaire a été estimée par rapport à une ration calorique que l'on pouvait définir en fonction de la pauvreté⁵³. De ce fait, un seuil de pauvreté extrême a été calculé, coïncidant avec un panier alimentaire de référence de 2100 calories par jour avec un panier alimentaire de référence de 2100 calories

Ces ménages extrêmement pauvres achètent, en réalité, d'autres produits essentiellement non alimentaires (source d'éclairage...), de sorte qu'ils doivent se passer d'un certain nombre de produits alimentaires.

C'est ainsi qu'une analyse des disparités de la consommation est nécessaire.

III- 1-1- Les disparités dans la consommation alimentaire :

La consommation alimentaire des ménages ruraux est assez peu diversifiée et dominée par trois aliments de base à savoir le riz, le maïs et le manioc. Cette disparité assez restreinte dans la consommation alimentaire est accompagnée d'un faible taux de couverture en aliment de base.

III-1-2- Faible taux de couverture en aliment de base :

On constate que les besoins annuels en aliment de base ne sont pas toujours couverts par la production. En effet, moins de la moitié des ménages parviennent à subvenir à leur consommation par leur propre production, durant au moins⁵⁴.

⁵² Banque Mondiale, volume II, 28 Juin 1996, P. 11

⁵³ Voir annexe 13 : L'état nutritionnel, estimé à partir des mesures anthropométriques par catégories socio-économique et groupe de pauvreté, P. vi

⁵⁴ Projet MADIO, 1999-2000, P. 47

Tableau 3 : Taux de couverture alimentaire en aliment de base :

	Antalaha		Antsirabe		Marovoay		Tuléar	
	Riz						Maïs	
Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire en aliment de base	% de ménages	% cumulé	% de ménages	% cumulé	% ménages	% cumulé	% de ménage	% cumulé
0 mois	1,6	1,6	3,5	3,5	16,3	16,3	74,0	74,0
1-3 mois	2,1	3,8	4,8	8,3	12,1	28,4	4,2	78,2
4-6 mois	14,7	18,4	20,7	29,0	20,6	49,0	4,6	82,8
7-9 mois	23,8	42,2	23,8	52,8	17,5	66,5	1,6	84,4
10-12 mois	57,8	100	47,2	100	33,5	100	15,6	100
TOTAL	100		100		100		100	

Source: Observatoires ruraux 1999, calculs MADIO, ménages dont le chef est producteur agricole

Les disparités dans la consommation alimentaire exposées précédemment ainsi que ce faible taux de couverture en aliment de base impliquent la malnutrition de la population rurale.

III-1-3- Malnutrition :

La malnutrition touche aussi bien les adultes que les enfants. Chez les adultes, elle représente surtout du point de vue qualitatif. En effet, la ration alimentaire est orientée vers la quantité pour assurer la mise en œuvre des tâches quotidiennes fastidieuses.

Chez les enfants, le taux de malnutrition sont plus élevés pour les familles pauvres. Par conséquent, la malnutrition entraîne de graves retards de croissance.

La sécurité dans les zones rurales ne peut pas être cernée par les seuls problèmes de malnutrition. Ce mauvais état de la sécurité alimentaire est amplifié par l'insécurité des biens.

III-2- L'insécurité des biens :

Les biens ruraux recensés à Madagascar varient peu selon les provinces, régions, et communes. Ils constituent un patrimoine à la fois économique et culturel

pour le paysan et sont composés principalement des terres, des biens de production (charrue, angady ...), et des fruits de l'exploitation (production agricole et élevage). Ces biens connaissent des contraintes au niveau de leurs sécurités.

L'insuffisance du nombre des agents responsables de la sécurité (gendarme, police, pompier) et l'éloignement des postes de garde multiplient les vols et les accidents en milieu rural (vols de bétail, les activités des dahalo, ...) frappant les ménages ruraux.

En plus, le fait que les gents soient paresseux et démunis est considéré comme principale raison de l'insécurité rurale. Selon les enquêtes des réseaux des observatoires ruraux, il est constaté que l'insécurité rurale persiste dans les observatoires mais c'est l'intensité de sa manifestation qui varie d'un observatoire à un autre. Manandrina et Fénériver-Est se placent au premier rang avec les vols de culture et d'animaux d'élevage autres que les zébus qui touchent la quasi-totale des ménages de ces observatoires en 2007. Dans le 2 cas, les actes d'insécurité paraissent plus fréquents en période de soudure en raison des difficultés auxquelles les ménages ont à faire face, particulièrement dans le domaine de l'alimentation. Ce phénomène explique le fait qu'au moins 9 ménages sur 10 y sont victimes de vols de culture et que plus de 8 ménages sur 10 ont subi de vol d'animaux d'élevage autres que les zébus⁵⁵. Pourtant, cette insécurité décourage les paysans, et diminue ainsi sa production.

IV-BLOCAGE INFORMATIONNEL DANS LE MONDE RURAL :

La performance du système d'information est une condition nécessaire à l'accès au développement du monde rural. Pourtant, ce système connaît des faiblesses alors que son but est de permettre la prise de décisions et d'augmenter la capacité d'apprentissage. Par conséquent, l'apprentissage devient un processus long, difficile et coûteux.

De plus, les zones rurales souffrent du manque de moyens de communication. Dans la plupart de ces zones, la radio est le seul moyen disponible. Certaines n'en disposent même aucun. Il est rare que les campagnes puissent jouir des télévisions ou d'autres moyens de communication faute d'électricité. Elles se trouvent donc marginalisées et non informées. Par conséquent, le monde rural ne peut se développer que par ses propres moyens.

⁵⁵ Les Cahiers ROR, n°09 Novembre 2008, P.42

D'où l'usage de la culture en milieu rural est défavorable au développement. Ainsi, le manque d'information et la difficulté d'accès au système d'information intensifient la pauvreté en milieu rural étant données que ces derniers empêchent l'ouverture du milieu rural vers des tendances plus modernes.

Ces grands problèmes du secteur agricole frappant les paysans nécessitent une intégration de l'Etat dont les buts sont d'amorcer ou de subventionner leurs activités.

PARTIE II : ROLE DE L'ETAT ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS

« Une grande proportion de la population est pauvre, donc si nous connaissons la situation des pauvres, nous en apprendrions plus sur ce qui ne va pas réellement dans l'économie. La plupart des pauvres dans le monde tirent leur revenu de l'agriculture, donc si nous savions d'économie de l'agriculture, nous en apprendrions beaucoup sur l'économie de la pauvreté »⁵⁶. C'est pourquoi, le Ministère de l'agriculture s'est fixé pour objectif la modernisation du secteur au sens large (agriculture, pêche, élevage), en vue de la croissance et du passage d'une économie de substance à une économie de marché.

En d'autre terme, le développement de l'agriculture marchande, l'augmentation des revenus de l'agriculture issue des accidents de production et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

La révolution verte constitue un des défis majeurs pour parvenir à l'enlèvement du niveau de la production intérieure au relèvement du niveau de la production intérieure et à la couverture des besoins de la population en produit alimentaires. L'accent sera désormais mis sur la politique foncière et la politique de financement agricole.

⁵⁶ T.W.Schultz Lauréat du Prix Nobel d'Economie 1980

CHAPITRE I : LA POLITIQUE FONCIERE

L'Etat a mis en œuvre la politique foncière qui a pour finalité une gestion foncière favorable à l'investissement privé national et étranger ; à la gestion, la protection, la restauration et le renouvellement des ressources naturelles ; au développement des collectivités territoriales décentralisées par la mise à disposition d'outils de gestion territoriales et de fiscalité ; au renforcement de la cohésion sociale au niveau local et communal.

L'objectif principal est de répondre à la demande massive en sécurisation foncière, dans des brefs délais et à des coûts ajustés au contexte économique par la formulation du droit foncier non écrits et par la sauvegarde et la régulation des droits fonciers écrits.

Un nouveau cadre institutionnel et législatif sera mis en œuvre. Il porte sur une révision du système domaniale et foncier, sur l'adoption de nouvelles lois adaptées au fonctionnement social et économique du milieu rural et urbain afin de permettre une véritable simplification des procédures. Il repose en partie sur des interventions de professionnels de statut privé. Ce nouveau cadre législatif proposera une adaptation de la réglementation aux nouvelles technologies.

En fait, dans la décentralisation, la modernisation du système domaniale et foncier tiendra compte de l'évolution de l'organisation administrative territoriale et en particulier du processus de décentralisation, en répartissant les compétences de gestion de la terre et des ressources entre les services déconcentrés de l'Etat et les collectivités décentralisées. La loi favorisera les formes de partenariat public-privé, par le recours systématique aux professions auxiliaires de l'administration et l'appui des partenaires techniques et financiers susceptibles de mettre en œuvre les nouvelles procédures.

De nouveaux outils, tenant compte des avancées technologies de gestion de l'information alphanumérique et géographique, seront mis à disposition des acteurs de la politique foncière. L'équipement des services topographique et des conservations foncières sera systématiquement modernisé et informatisé en tenant compte des besoins définis pour permettre la mise en application de la nouvelle législation. Le fonctionnement et la maintenance de ces nouveaux équipements seront considérés en fonction d'une restauration des services fonciers.

Les collectivités territoriales seront également appuyées par des investissements en équipements appropriés. Le fonctionnement de ces équipements aux collectivités sera, à terme, à la charge des budgets communaux.

Dès lors, il convient d'observer les orientations et les axes stratégiques de la politique foncière.

I- ORIENTATION ET AXES STRATEGIQUES DE LA POLITIQUE FONCIERE :

Cet axe a pour objet l'amélioration du service public de garantie de la propriété et d'information foncière au profit des détenteurs de titres et des acquéreurs de terrain domanial. En plus, l'alimentation de service public est réalisée par des actions et des mesures d'accompagnements.

I-1- Actions :

- Mesure d'urgence, les archives foncières seront sauvegardées. Des travaux de numérisation et de législation seront contractualisés auprès d'opérateurs spécialisés ;
- Les équipements des services domaniaux et topographiques feront l'objet d'une importante modernisation par l'acquisition de matériels informatiques et de mobiliers adéquats, la rénovation et la construction des bâtiments ;
- Un processus de régularisation des occupations et mise à jour des titres fonciers et des plans topographiques sera conçu et engagé rapidement afin de faire correspondre le nom de titulaire du titre au nom du ou des occupants actuels des parcelles titrées. Des opérations de réfection de documents de repérage seront entreprises afin d'améliorer la qualité des informations sur la disponibilité de terrains présumés domaniaux.

I-2- Mesure d'accompagnements :

- Les services de conservation seront restructurés selon différentes modalités de partenariat entre le secteur public et privé.
- Afin de subvenir aux charges de maintenance des équipements, des dispositions seront prises pour affecter toutes ou parties des recettes perçues par les services fonciers serait caduque.
- Des formations professionnelles seront réalisées à l'attention des agents afin d'ajuster leurs capacités aux nouveaux outils.

Ces orientations sont associées à l'amélioration et à la décentralisation de la gestion foncière.

II-AMELIORATION ET DECENTRALISATION DE LA GESTION FONCIERE :

Cet axe a pour objet la mise en œuvre d'un dispositif juridique et institutionnel local, renforçant les capacités des collectivités décentralisées, afin de répondre à la forte demande en documents garantissant la sécurité foncière de leurs détenteurs

II-1- Actions :

- Une administration foncière de proximité le guichet foncier communal et inter communal, sera créé ; elle sera chargée de la mutation de certificats fonciers selon trois modalités possibles. Les collectivités sont informées de ces trois modalités et procéderont au choix du mode de sécurisation foncière.

- Dotation à la commune et dénombrement du titre-mère au nom de la commune, les certificats de propriété individuelle suite à une constatation des occupations par une commission de reconnaissance locale et à l'approbation par la maire d'un acte de reconnaissance de propriété aux occupants ;

- Opérations cadastrales : opérations physique de détermination des parcelles individuelles par une brigade topographique, puis en fonction du choix des collectivités délivrance des certificats d'occupation foncière ou aboutissement de la procédure jusqu'à l'obtention du titre foncier (opération juridique de consécration des droits par un tribunal terrier suivie d'une opération administrative d'enregistrement des droits sur le livre foncier). Ce mode de sécurisation foncière reprend les principes de sécurisation foncières relative (SFR) intermédiaire (SFI) et optimale (SFO)

- Cadastre citoyen : délimitation d'une aire de sécurisation foncière et constatations des occupations selon une procédure publique et contradictoire par une commission de reconnaissance locale. Des certificats fonciers seront délivrés sur cette base. les usagers qui le souhaitent pourront transformer leur certificat en titre foncier selon des procédures simplifiées à concevoir.

- Les guichets foncières seront équipés et leurs agents conservateur municipal et médiateur municipal seront formés la manipulation de SIG et à l'utilisation d'un manuel de gestion foncière décentralisée.

- Afin de sécuriser également les ressources exploitées de manière collective (pâturage, forêts ;...) et parfois gérées par une autorité communautaire, les guichets fonciers seront compétent pour la mise en œuvre pratique de la Gestion Locale Sécurisée (GELOSE).

- Des Plans Locaux d'Occupation Foncière (PLOF) seront réalisés pour chaque commune. Ils consisteront en une carte numérisée des limites territoriales des collectivités et

du patrimoine foncier de l'Etat, de la commune et de ses habitants sur le territoire d'une commune. Cet acte des statuts juridiques de la terre portera sur des communautés. Elle sera mise à jour par le guichet foncier et le service topographique régional et se substituera progressivement au plan de repérage. Elle sera accessible à chacun.

II-2- Mesures d'accompagnements :

- Un dispositif d'amélioration de la fiscalité locale par la rationalisation des perceptions sur la base d'une cartographie foncière rénovée sera conçu.

- Une capacité de formation aux échelles locales et régionales sera mise en place afin de renforcer des compétences des opérateurs privées, des services foncières régionaux et des municipalités.

- Les procédures de sécurisation foncière actuellement en vigueur (immatriculation individuelle, opération cadastrale, gestion locale sécurisé, ...) restent valides.

D'autres facteurs entrent en jeu et c'est le point suivant. Comment mieux financer l'agriculture et l'économie rurale ?

CHAPITRE II : LA POLITIQUE DE FINANCEMENT AGRICOLE

De nombreux travaux développent une analyse globale quant à l'évolution de l'offre institutionnelle et des stratégies du financement rural.

I- LES BESOINS DE FINANCEMENT AGRICOLE :

Selon son importance, leurs demandes de financement sont diversifiées et complexes :

- A court terme : financement des intrants en début et en cours de campagne (semences, engrais, pesticides), de la main d'œuvre complémentaire, location ou métayage ; embauche, stockage pour tenir compte de l'évolution des cours, transformation de la production pour une meilleure valorisation, diversification des activités économiques génératrices de revenus, etc.
- A moyen et long terme : équipement pour l'intensification, la commercialisation (transports), les stockages (bâtiments), les cultures pérennes (investissement, renouvellement, entretien), la (re)constitution de troupeaux, l'achat de terres.
- Les besoins familiaux : personnel, équipement, habitat, etc.
- L'épargne face aux différents cycles : saisonnalité agricole, investissement, cycle de vie, mais aussi comme prévoyance ou protection contre les aléas.
- Les services d'assurances face aux risques liés à la santé familiale et à l'accès aux soins, aux biens matériels, aux productions agricoles et à l'élevage, aux calamités et aux risques climatiques.
- Les services non financiers : appui-conseil technique, aide à la gestion, accompagnement de la mise en marché, etc.

Avec les transitions agricoles vers des agricultures plus productives et les organisations économiques qui les accompagnent, de nouveaux besoins émergent afin de pouvoir répondre au vide laissé par le désengagement de l'Etat dans certaines filières de production ; ainsi que pour permettre de dynamiser le tissu agricole en soutenant les organisations professionnelles agricoles (préfinancement de stock d'intrants, fonds de roulement pour les activités de commercialisation, besoins d'équipements, de bâtiments, etc.) et micro-entrepreneurs. Un grand défi qui se présente aux institutions financières rurales est d'adapter leurs produits de crédit, de réduire les coûts de transaction et d'atténuer

le risque du portefeuille des prêts. Dans leur effort pour faire face à ces problèmes, ces institutions ont incorporé diverses innovations pour effectuer leurs opérations.

II- LES INNOVATIONS DANS LES PRODUITS ET LES SERVICES :

II-1 Innovation dans le domaine de l'acquis

Certaines innovations semblent du domaine de l'acquis, au moins pour un certain nombre d'expériences significatives au niveau des institutions de microfinance rurale :

La location-vente (ou leasing), inspirée du crédit-bail, est une alternative au crédit moyen terme classique pour l'équipement, qui permet de lever la contrainte de la garantie. Le leasing consiste à séparer la propriété d'un actif avec son droit d'usage : L'institution reste légalement propriétaire de l'équipement jusqu'à ce que le client ait fini de rembourser. Expérimentée avec un relatif succès en Bolivie ou à Madagascar (promotion de la traction animale), la location-vente a été reprise et perfectionnée par de nombreuses institutions de micro finance.

Le « crédit-stockage » ou warrant agricole vise à sécuriser le financement des exploitations agricoles, en s'appuyant sur des contrats de stockage de leurs récoltes. Il permet aux producteurs de l'utiliser comme gage pour un prêt destiné à faire face à des coûts de commercialisation ou de transformation, développer des activités génératrices de revenus en inter-saison ou attendre la remontée des cours. Différentes institutions, à Madagascar ou au Niger, développent des « Greniers communs villageois » pour que les producteurs valorisent mieux leur production en attendant la soudure pour l'écouler.

II-2 Innovations qui s'élargissent aux institutions financières:

D'autres innovations sont en cours et s'élargissent aux institutions financières qui cherchent à étendre leurs services en milieu rural :

- Les associations et sociétés de caution mutuelle peuvent accompagner la « Montée en gamme » du crédit rural. Souvent constituées au sein d'un réseau professionnel ; elles permettent aux institutions financières d'octroyer des prêts de montant beaucoup plus élevé pour dynamiser certaines filières (collecteurs agricoles en Guinée).

- Pour atteindre des publics ruraux dispersés, les systèmes de « **banque sans agence** » (branchless banking, mobile banking) sont testés pour offrir des services financiers en dehors du cadre conventionnel des agences bancaires. Il associe souvent :

- ◆ Une institution financière (banque ou institutions de microfinance),
- ◆ Un opérateur de nouvelle technologie (terminal de paiement électronique, serveur internet, téléphone mobile, etc,...) et
- ◆ Un détaillant (commerçant, ONG, bureau de poste)

II-3- Innovations dans le domaine de l'assurance :

Enfin des nouvelles innovations sont encourus d'expérimentation, dans le domaine d'assurance par exemple. En effet dans une assurance-récolte classique, les dégâts subis par les cultures doivent être constaté sur le terrain avant de verser l'indemnité. Mais évaluer les dommages coûte chère et déterminer la mesure exacte du sinistre dans chaque exploitation assurée coûte encore davantage. Pour réduire ces coûts, des systèmes de police indexée fonctionnant différemment sont expérimentés. Une donnée météorologique est utilisée comme facteur de déclenchement pour les paiements de l'indemnité (température, précipitation, vent, absence de pluie, etc.)

La police d'assurance est remplacée par un coupon donnant droit une somme monétaire qui est payable lorsque l'événement météorologique survient. Mais ce type d'assurances indiciaire rencontre des limites. Il s'agit donc encore de tirer les leçons à la fois des assurances agricoles traditionnelles et des assurances indicielles dans le but de protéger plus efficacement les agriculteurs.

Bien qu'un certain nombre d'innovations prometteuses aient été développées pour le financement de l'agriculture familiale, la généralisation de ces techniques rencontre encore des difficultés. Sans doute, la politique de communication, est de partage entre institution a-t-elle été trop limitée ; mais ces innovations sont aujourd'hui des mieux en mieux connus et les exemples de leur application se diffusent plus largement. Un certain nombre de contraintes limitent également ces innovations : les ressources financières restent peu adaptées, les cadres réglementaires sont souvent trop contraignants, les compétences des acteurs locaux sont encore limités. Parfois, on note aussi que ces innovations restent trop coûteuses par les bénéficiaires. Enfin, les services financiers à l'agriculture ne pourront être efficaces que s'ils sont insérés dans une économie rurale active, soutenu par des services fonctionnels : approvisionnement en intrants, commercialisations, conseil agricole et rural pour l'amélioration des techniques de production et de gestion, systèmes d'information sur les marchés, etc. Ainsi, un des facteurs de la réussite portent sur les partenariats qui peuvent exister entre acteurs financiers et autres prestataires de service en matière d'appui aux emprunteurs.

III- LA TECHNIQUE D'APPROCHE FINANCIERE OU PAR FILIERE ADOPTEE PAR LES ACTEURS ET PAR LES INSTITUTIONS :

Une première approche de la finance rurale et agricole prend le secteur financier comme point de départ et s'articule sur les institutions financières pour faciliter l'accès à une large gamme de services. Différents débats structurent cette approche de la finance rurale et agricole par le secteur financier en terme de gouvernance, parmi lesquelles on trouve en particulier les formes d'organisation, la réflexion sur la taille et la distance, ou encore les liens avec la finance urbaine pour déterminer les facteurs de succès du financement rural. Il y a souvent un « **continuum** » entre la finance rurale et la finance urbaine, mais on observe une tendance des institutions rurales à vouloir se développer vers le milieu urbain, jugé plus rentable et capable d'assurer la viabilité de l'organisation. Un système de péréquation ou de solidarité se met ainsi en place afin d'assurer globalement la rentabilité des organisations à travers des activités urbaines profitables. Pourtant, un certain nombre de questions se pose tout d'abord quant à la dérive des institutions des microfinances par rapport à leur mission de financement du secteur rural. Au-delà des possibilités des crédits de montant unitaire plus élevé, l'implantation en milieu urbain vise à baisser le coût de la ressource en collectant de l'épargne mais comporte des risques spécifiques. L'objectif de cette approche est de construire les capacités à long terme et d'identifier les incitations permettant que les institutions offrent des services financiers appropriés au secteur rural et agricole. Cette approche a l'avantage de permettre l'organisation d'une large gamme de services, y compris les prêts à moyen terme, l'épargne, l'assurance, les transferts, etc. Elle facilite également l'accès à la ressource externe et s'avère moins dépendante de la mono-spécialisation agricole et de la conjoncture sur une filière de production.

Suite aux politiques qui sont soulevées précédemment, l'Etat a mis en place une politique agricole adéquate dans le cadre des stratégies de réduction de la pauvreté et de croissance.

CHAPITRE III : LA POLIQUÉ AGRICOLE

Madagascar est un pays à vocation agricole où plus de 80% de la population active se trouve dans ce secteur et vivent dans le milieu rural. Le secteur agricole se tenait toujours disposé à faire de son mieux à assurer la sécurité alimentaire du pays. Beaucoup de changements structurels du secteur agricole se sont apparus avec le changement du régime politique accompagné d'un éveil paysan par un dynamisme remarquable d'organisation et d'intégration dans le processus de la mise en œuvre des politiques du développement rural. Maintenant, l'Etat lance la révolution verte, la diversification des activités agricoles et la stimulation des activités orientées vers le marché, dans le cadre de la politique de développement du monde rural.

IV- LANCEMENT DE LA REVOLUTION VERTE :

Le deuxième grenier à riz de Madagascar (Marovoay) a été choisi par l'Etat en 2007, pour le lancement officiel de la révolution verte durable. Elle se base sur quatre piliers (semences améliorés, maîtrise de l'irrigation, matériels et équipement agricoles modernisés et technique cultural améliorées). Ce lancement de la révolution verte a procédé par l'amélioration de la productivité agricole et l'assurance de l'infrastructure de production (aménagement, réhabilitation, entretien des réseaux des hydro-agricoles.)

I-1- Amélioration de la productivité agricole :

Cette amélioration de la productivité agricole est générée par l'adoption de la technique améliorée SRI et l'utilisation des intrants agricoles

I-1-1 L'adoption de la technique amélioré SRI :

Les progrès technologiques qui accroissent la productivité du travail sont essentiels à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, tandis que ceux qui accroissent la productivité de la terre sont nécessaires à la conservation des ressources naturelles de l'environnement. Le système de riziculture intensif ou SRI⁵⁷ a ainsi suscité un vif intérêt parmi ceux qui sont concernés par le développement rural durable en générale, et par

⁵⁷ Le Système de Riziculture Intensif (SRI) est une méthode qui a été développée à Madagascar dans les années 1980, et a été vulgarisée et étroitement suivie durant presque quinze années. Le SRI est un ensemble de règles qui recommandent aux utilisateurs de recourir à plusieurs techniques non conventionnelles y compris le semis à sec, la transplantation de jeunes plants de riz de mois de 20 jours à raison de un plant par trou, un espacement de 20 x 20 cm, désherbage fréquent et contrôle du niveau de l'eau afin d'aérer les racines pendant la période de croissance du plant.

l'agriculture en particulier. Il a été démontré à partir des essais en station de recherche et des expériences des paysans malgaches, tel qu'il était aussi dans d'autres pays tropicaux que le SRI accroît les rendements d'une manière considérable, voire spectaculaire, et cela avec peu ou pas d'achats d'intrants extérieur.

Compte tenu de ces résultats, il était naturellement bénéfique aux cultivateurs les plus pauvres. Cependant malgré les avantages apparents du SRI, la méthode n'a pas encore été largement adoptée à Madagascar. Dans la pratique du SRI à Madagascar, malgré une productivité de la terre élevée, le SRI est encore peu pratiqué à ce pays, même dans les endroits avec un bon système d'irrigation. Les grandes parties des ressources publiques consacrées au SRI ont été utilisées soit pour sa vulgarisation auprès des cultivateurs soit pour la recherche agronomique des rendements élevés générés par le SRI. Le recensement des communes en 2001 comprenait une question sur l'existence du SRI au niveau de chaque commune. Il a été demandé à un focus groupe composé de résidents de la commune d'effectuer une classification de l'adoption du SRI dans la commune de « aucun pratiquent », à « beaucoup pratiquant ». Ces données statistiques reposent sur les perceptions et connaissances des personnes du groupe cible ; en conséquence, elles doivent être traitées et interprétées avec un minimum de précaution. Néanmoins, elles donnent une vue générale à l'échelle du pays de la pratique du SRI. Les résultats sont présentés dans le tableau 1-14⁵⁸.

Il est en ressort que le SRI est plus pratiqué dans les communes situées sur les Hautes Terres. D'ailleurs, Antananarivo est la seule province où le SRI est présent dans la majorité des communes. Sur le plan national, plus de 62% des communes productrices du riz déclarent ne pas pratiquer le SRI. Le SRI est pratiqué par plus de 25% des agriculteurs dans moins de 3% des communes. Antsiranana a le pourcentage le plus élevé de communes où le SRI est pratiqué par plus de la moitié des agriculteurs.

Dans les régions où le SRI n'est pas pratiqué, il est fort probable que les paysans manquent simplement des connaissances sur cette pratique.

Mais dans cinq villages sur les Hautes-Terres étudiés en détail, 40% des adeptes du SRI l'ont par la suite abandonné. Une étude a été menée dans les villages d'Anjazafotsy et de Manandona près de la ville d'Antsirabe dans la province d'Antananarivo, et dans trois villages (Ambatovaky, Iambara et Torotosy) près du Parc National Ranomafana, dans la province de Fianarantsoa. Chacun des cinq villages avait à sa disposition un agent de vulgarisation chargé exclusivement de la promotion du SRI au moins deux années agricoles.

⁵⁸ Voir annexe 14 : Le SRI à Madagascar (% d'agriculteurs pratiquant au niveau de communes), P. vii

Attendu que ces villages furent choisis parce qu'ils étaient encadrés par agents de vulgarisation en SRI, les paysans de ces zones devaient donc adopter plus facilement le SRI par rapport à ceux qui n'ayant pas d'accès direct à l'information sur le SRI. Il semble aussi que ces villages furent choisis initialement par les agents de vulgarisation en partie à cause de conditions plus favorables telles que des systèmes d'irrigation qui permettent la maîtrise de l'eau nécessaire au SRI ou de puissantes organisations paysannes. Ce choix discriminatoire implique ces villages devaient normalement connaître le succès avec le SRI. Cependant comme nous pouvons le voir dans le tableau 1-15⁵⁹, même dans ces communautés, le SRI n'est en fait pas pratiqué par de nombreuses agricultures. Un recensement des ménages a été effectué dans chacun des cinq villages pour calculer les taux d'adoption et d'abandon. Au niveau de chaque site, le pourcentage d'agriculteurs ayant essayé le SRI pour abandonner ensuite est élevé, allant de 19% à 100%. Ainsi, bien que 20 agriculteurs aient essayé le SRI dans le village de Torotosy, aucune ne pratiquent la méthode en 1999-2000. Il convient aussi de mentionner que même les agriculteurs qui continuent à faire cette méthode sur toutes leurs rizières.

I-1-2 L'utilisation des intrants agricoles :

Une augmentation de l'utilisation des engrais chimiques demeure une des solutions pour améliorer la faible productivité agricole à Madagascar. L'utilisation de Compost et de fumier, quant à elle, ne doit pas être comme complément si on veut une productivité élevée et un maintien de la fertilité en nutriments majeurs de sol.

Des disparités considérables existent entre les régions. D'un côté, il y a celles où les engrais sont disponibles et où le pourcentage d'utilisateurs est élevé car supérieur à 25 % des ménages des communes en moyenne⁶⁰. Ce sont les régions du Vanikaratra, de l'Imerina centrale, du Lac Alaotra, de l'Itasy, de Marovoay, du Menabe et de l'Amoron'i Mania. En général, ce sont des régions où la riziculture tient une place prépondérante dans le système agraire. On peut aussi y entrevoir une certaine équité que les communes soient situées en bordure des principales voies de communication ou qu'elles soient situées plus loin.

De l'autre côté ; il y a les régions où on trouve une utilisation non négligeable d'engrais par certains producteurs pratiquants des cultures industrielles comme la Canne à sucre, le Coton, ou le tabac. Pourtant, malgré cette situation, la moyenne régionale demeure

⁵⁹ Voir annexe 15 : adoptants et abandonnants de SRI au niveau des sites d'étude, P. vii

⁶⁰ Voir annexe 2 : utilisation et accès aux engrais chimiques par région agro-écologique (résultats des entretiens avec des focus groupes communaux), P. i

très faible en raison du nombre peu élevé de ce type d'agriculteurs. C'est le cas des régions de la Diana, de la Sava, de la Sofia, du Sud-Ouest, du Betsiboka et de Mahajanga.

En fin, il y a les régions où l'utilisation d'engrais est marginale. C'est le cas de la région de Toamasina, du Melaky, de Toalagnaro, du Mangoro et du Sud-Est.

La dose moyenne d'utilisation sur l'ensemble des terres cultivées à Madagascar est de l'ordre de 6 à 8 kg par hectare en rizière (Randrianarisoa 2000). Ce taux est inférieur à la moyenne des pays africains qui est 9 kg par hectare en 1995 (Yanggen et al, 1998). Cependant, la dose utilisée sur les parcelles recevant des engrais chimiques est de l'ordre de 75 à 85 kg par hectare (Randrianarisoa, 2000) indiquant que seuls 5 à 6% des terrains bénéficient d'un apport en engrais minéraux à Madagascar (Minten et Ralison)

La disponibilité des engrais minéraux est-elle en corrélation avec le niveau d'utilisation ? Il semble que la réponse soit positive car parmi les 840 communes où il n'y a pratiquement pas de ménages utilisateurs d'engrais chimiques, plus de 95% sont des communes dans lesquelles cet instant n'est pas disponible⁶¹.

A la recherche de l'amélioration de la productivité agricole, d'autres facteurs entrent en jeu.

I-2- L'assurance de l'infrastructure de production (aménagement, réhabilitation, entretien des réseaux des hydro-agricoles) :

En Novembre 2007, la remise en état du barrage de la commune rurale Morarano district Amparafaravola qui est soutenu par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, avec la participation de la fédération des agriculteurs d'Ivakaka (regroupant 11 associations de paysans producteurs rizicoles), entraîne de produire deux fois par an. Il s'agit, en fait, d'un barrage de déviation avec un canal principal de 5 200 mètres, et deux canaux secondaires, respectivement 6 974 mètres et 5 630 mètres. En sus, un drain de ceinture des 3 392 mètres.

D'autre amélioration des infrastructures d'irrigation avait eu lieu à Madagascar en février 2009. 40 millions de dollars américains ont été accordés par le FID ou Fonds d'Interventions pour le Développement au sein de la Banque mondiale, en vue de réhabilitation et construction d'infrastructures hydro-agricoles en milieu rural dans le cadre de l'augmentation de la production alimentaire à Madagascar. La signature du protocole d'accord entre les deux parties, dont son Directeurs Général, en la personne de Ratsimba

⁶¹ B. MINTEN, Jean C. RANDRIANARISOA, L. RANDRIANARISON, P. 05

Rasendra du FID et du Secrétaire General du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche Philbert Rakotoson a eu lieu au Ministère de l'Agriculture Anosy le 27 Février dernier.

Ces fonds destinés : à financer un programme d'une durée de trois ans pour la construction et la réhabilitation des infrastructures hydro agricoles (irrigation et drainage), à la réhabilitation des infrastructures hydro agricole endommagées par les derniers cyclones, et à l'appui aux populations rurales victimes d'insuffisances alimentaire. Cet accord de partenariat entre dans l'atteinte de l'objectif commun de deux parties qui constitue à développer et promouvoir la production agricole et la sécurisation alimentaire.

Dans la stratégie de développement rural, le lancement de la révolution verte doit accompagner la diversification des activités agricoles.

V- LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITES AGRICOLES :

La diversification des activités agricoles par filière et par la création des centres des services agricoles est un élément important pour permettre à l'amélioration de la productivité agricole.

II-1 La politique filière :

En effet, plusieurs filières ont introduit à l'intensification de la production agricole.

II-1-1 La filière cultures vivrières :

Durant les deux dernières années, l'on a constaté une amélioration remarquable dans les filières cultures vivrières avec l'émergence de nouvelles variétés développées dans les différents produits agricoles, notamment dans la filière « fruit et légume », par exemple, des nouvelles variétés de tomates résistantes à l'humidité en réduisant la pénurie de ce produit, nouvelles variétés exportables de pommes de terre, l'intensification de la culture des plantes à tubercules dont la culture technique du manioc et plusieurs amélioration dans la filière « grains secs » du point de vue qualité vers le développement de l'exportation.

Pour la filière riz, l'Etat incitait les riziculteurs à produire plus par la dotation des primes aux meilleures rizicultures, les vitrines du développement rural et par les voyages d'information des producteurs

II-1-2-Les filières produites d'exportation (des potentialités pour les pays) :

- Le café

Cette filière est en difficulté depuis près de 5 ans à cause du cours mondial. Il fut une période où le café malagasy a fait fortune aux producteurs, mais à partir du moment où la qualité a régressé (cueillette de café encore vert), le marché d'exportation a été bafoué et le prix du café a chuté entraînant la démotivation totale des producteurs ;

De même, la vieillesse des plantes et la baisse du rendement sont des maux qui bloquent le développement de la filière café ; actuellement, des efforts sont entrepris par le rajeunissement des plantes de café de variété pour retrouver le marché d'exportation.

- La vanille

Cette filière fait la réputation de Madagascar sur le marché d'exportation. En effet, la vanille malagasy, n'a pas encore perdu sa place sur le marché mondial⁶², mais cette convoitise qui a entraîné une hausse colossale des prix après la libéralisation de l'économie à partir de 1990, fait l'objet de spéculation maffieuse au niveau local (vol de vanille sur pied, banditisme rural...)

- Le Letchi

C'est la filière letchi qui a subi de difficultés ces dernières années, à cause d'insuffisance de pluie dans la courte période d'octobre, novembre dans la zone de la côte Est de Madagascar, donc de qualité insuffisante de Letchi, entraînant par la suite des campagnes de spéculations désastreuses. Le letchi subit également le problème de vieillissement de plantes et de manque d'entretien.

II-1-3 La filière cultures industrielles :

Les principales filières industrielles de Madagascar sont : le coton, l'arachide, le soja, la canne à sucre et le cacao.

- L'arachide est consacrée par les nouvelles cultures oléagineuses, le soja et le tournesol
- Le coton est aussi en difficulté. Il n'existe pas de concurrence sur le marché intérieur. Le groupe COTONA qui en fait le monopole. Le prix dé motive les producteurs.
- Le tabac, toujours en difficulté dans la transition du système de production face à la libéralisation de l'économie. En effet, la libéralisation du tabac a été difficilement adoptée par l'Etat, certaines régions productives de tabac étant encore sous l'égide de

⁶² Paysan en Action : journal mensuel des paysans de Madagascar, n°20 Mai 2003, P. 02

la Société de l'Etat (Office malagasy du Tabac) et d'autres régions en sont déjà libérées où des planteurs collaborent avec des entreprises de transformation.

- La canne à sucre subit également des difficultés à cause du processus de privatisation des Sociétés sucrières d'Etat.
- Le soja est en plein essor avec le développement de l'huilerie et des provenderies à Madagascar, mais certaine de motivation émerge chez une partie non négligeable de producteurs à cause du bas prix des produits et de zones d'ombre dans le partenariat commercial producteurs entreprises.
- Avec des pays comme le Venezuela et l'Equateur, Madagascar figure parmi les rares producteurs de ces cacao. Leurs entretiens et leurs renouvellements des plantations sont nécessaires pour continuer à proposer des produits de qualité.

Cette diversification des activités ne se limite à la filière mais à la création de service.

II-2 La création des centres de service agricole (CSA) :

Dès novembre 2006, le Gouvernement a approuvé un décret portant création des CSA. Le centre de service agricole est une structure indépendante de statut d'ONG, à mettre en place dans tous les districts ruraux de Madagascar et piloté par les acteurs locaux du district pour servir d'outil technique pour le développement des services agricoles. C'est un programme national en partenariat avec l'Union Européenne et l'égide du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Il a pour objectif principaux de pallier au déficit de services aux agriculteurs dans le contexte de désengagement de l'Etat, de la décentralisation et de la faiblesse actuelle de l'offre privé ; de développer un mécanisme aux agriculteurs : technique, économiques, organisationnelles, etc. ; de contribuer au développement de la production et de productivité agricole en devenant un des leviers de la révolution verte.

Il a pour mission de mettre en relation les demandes de services des agriculteurs avec les prestataires de services qui pourront y répondre tout en incitant l'émergence des réponses locales (opérateurs privés, ONG, organisations, institutions financières). Les CSA vont intervenir dans les 3 secteurs de production qui sont l'agriculture, l'élevage et la pêche ; les domaines d'intervention sont en particulier :

- les intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires, alimentation animale, etc.) et l'équipement matériel ;
- l'appui conseil (technique, économique, gestion, etc.) incluant la formation ;
- l'information technico-économique et la diffusion des nouvelles techniques.

Toutes les politiques de développement rural énumérées ci-dessus nécessitent la stimulation des activités orientées vers le marché.

VI- LA STIMULATION DES ACTIVITES ORIENTEES VERS LE MARCHÉ :

Depuis les deux dernières décennies, la libéralisation des échanges s'est caractérisée par le nombre croissant d'accords d'intégration régionale. Madagascar échappe à cette tendance en adhérant à la COI (Commission de l'Océan Indien) en 1984, le COMESA (Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe) en 1995 et l'IOR-ARC (Indian Océan-Association for Regional Cooperation) en 1997.

Depuis août 2004, Madagascar est membre aspirant de la SADC et est devenu membre à part entière en août 2005.

Le but est d'avancer vers une plus grande libéralisation des échanges en éliminant toute discrimination entre les biens et services étrangers et domestiques. Cependant l'adhésion à un bloc régional ne garantit pas d'emblée la libéralisation totale ; celle-ci dépend de l'état d'avancement des pays membres dans l'approfondissement de l'intégration régionale.

Comme toute ouverture au commerce international, l'adhésion à un accord d'intégration a des impacts bénéfiques pour l'économie du fait de ses effets sur la croissance économique. En ce qui concerne les consommateurs, les accords d'intégration régionale visent la réduction voire l'annulation des droits de douane qui ont pour conséquence une diminution des coûts de revient des produits en provenance des partenaires commerciaux. Il devrait résulter une amélioration du bien-être des consommateurs.

Pour les entreprises, le gain essentiel réside dans l'élargissement du marché. A titre d'exemple, le COMESA représente 387 millions de consommateurs et la SADC en compte 200 millions. Depuis l'application de la Zone de Libre échange du COMESA, la part des exportations de Madagascar à destination des pays du COMESA dans le total de nos exportations est passée de 2.6% en 2000 à 4.4% en 2001 et 2002.

La libéralisation des échanges est également source de croissance dans la mesure où elle engendre un transfert de technologie et de savoir, lesquels induisent des gains de productivité pour les entreprises.

Ainsi, est-ce la politique de développement adoptée par l'Etat est-il vraiment efficace de produire le bien-être des paysans.

PARIE III- ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE

L'objectif de cette analyse rapportée dans cette partie est de quantifier les effets des différentes politiques agricoles sur le bien-être des ménages malagasy ; nous allons nous intéresser plus particulièrement aux activités du secteur agricole qui visent une augmentation du revenu avec le pourcentage élevé de pauvres qui vivent en milieu rural et dont le revenu dépend essentiellement de l'agriculture, toute augmentation de revenu agricole est un facteur très important pour la réduction de la pauvreté. De plus, étant donné que 90% des ruraux pauvres pratiquent la riziculture, le niveau de productivité dans ce secteur constitue un élément primordial pour l'augmentation du revenu et le développement du monde rural. Ainsi, nous allons voir les analyses des impacts de la politique agricole et la proportion d'améliorations.

CHAPITRE I : LES ANALYSES DES IMPACTS DE LA POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR AGRICOLE

Cette analyse constitue de l'action sur l'accès aux intrants agricoles, de l'augmentation de la productivité, de l'investissement routier, du résultat de ces politiques adoptées et quelques critiques dues à ces dernières.

III- ACTION SUR L'ACCES AUX INTRANTS AGRICOLES :

L'utilisation des intrants modernes comme les engrais chimiques est demeurée constamment faible. On peut en déduire qu'il existerait donc des politiques alternatives qu'on peut adopter pour relancer l'agriculture, et qui auraient des impacts positifs sur le reste de l'économie.

La subvention de 20 % sur le prix des engrais entraîne 3 conséquences :

- Le prix des autres graines et racines et tubercules chute tandis que le prix du riz et de produits d'exportations demeure stable.
- Les revenus réels de tous les ménages s'accroissent avec un pourcentage plus élevé au niveau des ruraux pauvres. Cependant, les revenus nominaux accusent des baisses dues à la baisse des prix agricoles bord champ.
- La demande en engrais augmente de 9,5%, conséquence d'une baisse de prix des engrais et de la relative faiblesse de son prix par rapport aux autres intrants. Les recettes de l'Etat obtenues à partir de cette hausse de la consommation d'engrais restent cependant mitigées par la baisse de l'importation de riz et des produits non vivriers.

IV- L'AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITE :

Historiquement, l'agriculture n'a pas joué son rôle de force motrice dans l'économie malagasy. Au cours des dernières années, le taux de croissance agricole est resté nettement en dessous du taux de croissance de la population.

La croissance agricole sera le pilier clé d'une stratégie nationale de croissance économique qui pourra simultanément diminuer perceptiblement la pauvreté (PADR, 1999). Vu la taille absolue de l'agriculture dans la production nationale produisant 30 % du PIB et

80 % des emplois nationaux⁶³, on voit difficilement comment Madagascar pourrait amorcer une croissance équitable sans dynamiser le secteur agricole. Les ménages pauvres consacrent 60% à 75% de leurs dépenses aux achats alimentaires.

Dès lorsque la hausse de productivité des cultures vivrières de base augmentera significativement le bien être du pays en augmentant la capacité productive des ressources naturelles et humaines, et que les consommateurs nets de riz et de manioc seront les principaux bénéficiaires d'une hausse de productivité agricole. Nous avons évalué l'impact d'une hausse de productivité de 30% pour le riz et par la suite pour le manioc. Même avec des hausses de même proportion, le choc en terme absolu reste deux fois plus élevé dans le PIB. Puisque les chocs ne sont pas équivalents en terme absolu, on ne peut cependant pas comparer les changements absolus à travers les deux simulations mais plutôt les changements relatifs au sein de chacune.

Dans le deux cas, une hausse de productivité donne lieu à une hausse de production, du PIB, des revenus et de la consommation réelle des ménages⁶⁴. Le fait d'avoir rendu les ressources plus productives dans ces branches agricoles déclenche une hausse de la production du riz et de manioc.

Par la suite, les effets d'entraînement font que la demande d'intrants et de biens de consommation augmente aussi dans d'autres secteurs, ce qui entraîne une réallocation de la production vers d'autres secteurs et la hausse de production vers d'autres secteurs et une hausse de production plus générale à travers l'économie. Les grands bénéficiaires des ces investissement en productivité agricole sont donc les ménages urbains pauvres, les ruraux non-agricoles, et dans le cas du riz, les ménages cultivateur du Sud car ils profitent de baisse du prix du riz en tant que consommateur, mais ils n'en souffrent pas en tant que producteur. Si on prend comme mesure de bien être la consommation totale réelle du ménage, la croissance du manioc s'avère bénéfique surtout aux ménages pauvres urbains et ruraux surtout dans le sud de pays. Devant une hausse de la productivité rizicole, les ménages urbains augmentent leur consommation totale de 3% à 4%, les ruraux non-agricoles de 2,2% et les ménages du sud d'environ 2%. Pour les ménages cultivateurs du riz, la consommation totale augmente de 1% à 2 % soit moins que les autres ménages car les gains en productivité sont sur-compensés par la chute plus rapide du prix de vente.

⁶³ B. MINTEN, Jean C. RANDRIANARISOA, L. RANDRIANARISON, P. 100

⁶⁴ Voir annexe 16 : L'impact des investissements en productivité agricole et routier, P.viii

III- L'INVESTISSEMENT ROUTIER :

Le réseau routier malagasy est fortement détérioré depuis l'indépendance en 1960. Pour cette raison, une grande partie du milieu rural reste inaccessible par voie routière.

Le coût élevé du transport fait pression sur les activités économiques et sur l'accès aux services sociaux.

Economiquement, le mauvais état des routes impose des taxations élevées en défaveur des ménages des zones reculées. Dans ces zones, le coût du transport peut être 5 fois plus élevé que dans les zones bien reliées au réseau routier (Stifel et al). Ainsi que, les investissements routiers auraient pour effet de diminuer le coût des intrants agricoles, d'augmenter leur utilisation ainsi que les prix producteurs. En même temps, le prix au consommateur en milieu urbain baissera à cause de la réduction de la marge commerciale.

En plus, les investissements routiers qui réduiront les coûts d'amortissement des maniocs, leur consommation de carburant, ainsi que le temps de transport diminueront les marges commerciales. Cette simulation puisqu'elle est très générale, influe sur l'ensemble de l'économie malgache. Dans la pratique, la réfection de routes spécifiques aura un impact sur des zones particulières, donc sur des cultures spécifiques et les ménages desservis.

Aussi, l'impact de chaque route demande une analyse régionale. Cette simulation, d'ordre plus général, sert à indiquer la tendance générale des investissements routiers qui se relève très positive pour les ménages pauvres ruraux. Ces investissements dans le désenclavement représentent un des moteurs les plus puissants pour aider les ménages ruraux et la majorité des pauvres des zones rurales.

IV-Les résultats de ces politiques adoptées :

L'agriculture a enregistré une croissance de 3.0% en 2007 du fait de la bonne performance de la production rizicole (10.0%)⁶⁵.

Les principales réalisations se résument en l'amélioration de la sécurisation foncière, l'élargissement des services financiers en milieu rural, l'extension des centres et services d'appui à l'agriculture. Ainsi, l'année 2007a vu :

- L'accroissement du rendement rizicole (2.8 tonnes par Ha),

⁶⁵ Rapport économiques et financiers de Madagascar 2007-2008, P.36

- L'accroissement du pourcentage des exploitants ruraux disposant des titres ou des certificats fonciers (10.4% contre 10.0% en 2005) ; les réalisations du Programme National Foncier (PNF) et du Millenium Challenge Account (MCA) sont significatives pour ce qui concerne l'apurement des dossiers foncier et l'appui à l'administration foncière,

-la hausse du taux de pénétration des institutions financières en milieu rural (8.5%) des ménages ruraux ont été bénéficiaires des services financiers offerts par les Institutions de Micro Finance (IMF) en 2007 contre 6.0% en 2005) ; pour l'Agence d'Exécution et de Promotion de la Micro Finance (AGEPMF), plusieurs caisses ont été ouvertes ou réouvertes afin d'atteindre l'objectif de mise en place des services financiers de proximité,

- Le volume de crédits accordé par les IMF a été de 26.1 milliards d'Ariary, portant l'encours à 42.3 milliards,

- L'amélioration de la maîtrise de l'eau sur une superficie rizicole irriguée de 100660 Ha, avec 205 barrages construits / réhabilités et 1600 km de canaux fonctionnels ; le taux de couverture du Projet de Soutient au Développement Rural (PSDR) a atteint 71.0% des Communes rurales ; les contributions du PSDR, du Projet Haut Bassin du Mandrare (PHBM), du Projet Bassin Versant Périmètres Irrigués (BVPI) et du Projet de Réhabilitation du Bas Mangoky (PRBM) ont amélioré l'appui aux investissements productifs, la recherche agricole et le renforcement des capacités des organisations paysannes,

-la contribution du Projet de Lutte Anti Erosive localisé à Marovoay à la mise en valeur des tanety, à la lutte contre les feux de brousse et à l'aménagement des bassins versants,

-l'utilisation de 36000 tonnes d'engrais dont 18000 tonnes importées, et de 2590 tonnes de semences améliorées pour le riz,

-l'opérationnalisation de 13 CSA.

V- Quelques critiques face à ces politiques :

Malgré les avantages annoncés ci-dessus, l'intégration régionale présente certains risques. On peut tout d'abord noter les coûts de négociation et les coûts liés à l'ajustement et aux réformes des institutions nationales pour satisfaire aux besoins qu'impose l'adhésion à un accord d'intégration régionale.

Ensuite, le coût immédiat concerne la perte de recette douanière pour l'Etat. Pour compenser cette perte, l'Etat peut recourir à :

-une croissance de recettes fiscales intérieures, qui démotive les contribuables à travailler et qui les incite à faire des fraudes fiscales et de l'évasion fiscale.

- un emprunt public qui peut entraîner une éviction financière,
- une baisse des dépenses publiques qui implique une détérioration du bien-être.

La baisse des tarifs douaniers engage également une hausse des importations qui pourrait avoir des conséquences néfastes pour notre balance de paiement et pour le taux de change. La balance commerciale de Madagascar vis-à-vis du COMESA s'est détériorée entre 2000 et 2002. Le dynamisme des exportations (croissance de 41.94% entre 2000 et 2001) n'a pas pu compenser l'accroissement des importations (77.63% de croissance entre 2000 et 2001).

Par ailleurs, elle s'accompagne d'une exposition à la concurrence pour les entreprises qui ont été auparavant protégées par le Droit de Douane. Si ces dernières s'avèrent peu compétitives et peu efficaces, elles risquent de disparaître, entraînant une perte d'emploi et un coût social important. Ce risque est d'autant plus grand que les partenaires produisent des biens substituables aux produits fabriqués localement.

En fait, l'intégration régionale profite à une économie qui possède une avance technologique importante par rapport à ses partenaires. Ainsi, un pays faiblement spécialisé dans la production de biens à haute technologie sera perdant et exclu du commerce intrazone si un ou plusieurs pays membres disposent d'un avantage comparatif dans ce secteur. Cette situation le condamne à se spécialiser dans les produits primaires au détriment du développement des secteurs manufacturiers. L'intégration régionale conduit donc à une spécialisation des économies les moins performantes dans la production de biens à faible contenu technologique.

Concernant les menaces, les produits fabriqués par les industries locales ont fait l'objet d'une analyse permettant d'apprécier les risques d'une importation massive qui peuvent entraîner pour les entreprises locales une perte de part de marché. Pour cela, l'avantage comparatif de Madagascar est analysé, le poids de l'Afrique du Sud et sa percée sur le marché de malgache. On peut résumer que les produits suivants peuvent affronter une concurrence sévère de la part des produits sud-africains : lait, sucre, bière, cacao, pâte alimentaire, biscuit, eau minérale, bière, ciment, parfum, savon, serviette hygiénique

Ainsi, cette analyse des impacts de la politique agricole permet de tirer que cette dernière nécessite des propositions d'amélioration.

CHAPITRE II- PROPOSITION D'AMELIORATION

Pour atteindre l'objectif du secteur agricole dans le cadre du développement du monde rural, il faut quelques mesures sévères à prendre.

Sinon des propositions sont avancées au niveau de la politique foncière et au niveau de la politique du financement du secteur agricole.

II- AMELIORATION DU SERVICE PUBLIC FONCIER :

Elle passe par un changement de l'approche et par l'adoption d'un nouveau système de gestion foncière :

- Droit foncier local

Face à la crise foncière, les usagers ont inventé un droit foncier local par défaut, fait de « petits papiers ». Ces actes sous seing privé, enregistrés par les démembrements locaux de l'Etat –fokontany et Communes sont conçus de manière identique sur l'ensemble du territoire, malgré l'absence de normes nationales.

La plupart des parcelles agricoles ou urbaines font l'objet de cette gestion foncière locale réalisée au quotidien et au moindre coût. Ces « petits papiers » accompagnent systématiquement les transactions sur la terre.

- Faible portée juridique des « petits papiers »

Le sentiment de sécurité foncier que confèrent ces « petits papiers » reste faible. Les usagers ont conscience des limites juridiques de ces actes : la reconnaissance est locale, elle ne préserve pas de tentatives de spoliation provenant de l'extérieur.

- Rapproche légale et légitime

L'enjeu de la réforme foncière doit donc être de réconcilier la légitimité des pratiques foncières de millions d'acteurs locaux, de pratiques généralisées à l'échelle locale et à faire reconnaître par les pouvoirs publics. Dans cette optique, la décentralisation permet de considérer les modalités de la gestion foncière.

Outre, l'amélioration du service public doit accompagner par l'amélioration du financement agricole.

II- L'AMELIORATION DU FINANCEMENT AGRICOLE :

Des propositions sont alors avancées au niveau des ces différents opérateurs afin de permettre la viabilité financière des IMF, condition sine qua non de la pérennité de leurs activités.

II-1 Au niveau de l'institution :

- ◆ Le déblocage du crédit doit correspondre au moment de son utilisation. Tout retard doit être évité afin que les demandeurs puissent l'utiliser à temps, ainsi pour ne pas s'exposer au risque de détournement de l'objet de crédit.
- ◆ Les services offerts par les institutions doivent être durables afin de participer au développement. La recherche de l'autonomie financière est un processus obligatoire.
- ◆ Pour le bon fonctionnement d'une institution, il faut renforcer :
 - La formation du personnel en vue de mieux servir les clients.
 - Le système de contrôle en utilisant de la nouvelle technologie
 - Le système de gestion des IMF pour permettre une gestion de portefeuille adéquate.
 - La faculté de l'accès à l'information à tous les membres
- ◆ Il faut maîtriser les impayés en procédant comme suit :
 - Adapter les services financiers aux besoins des clients. Le processus d'octroi de crédit doit être pratique et il faut respecter les clients et s'en soucier. Il faut adapter le service offert aux besoins des clients.
 - Il faut sélectionner les clients afin d'éliminer les emprunteurs non fiables ou les emprunteurs dont l'activité ne permettra pas le remboursement du crédit.
 - Il faut connaître les antécédents des emprunteurs afin de connaître sa capacité de remboursement. En cas d'incapacité de rembourser le crédit, quelques causes de retard sont tolérables selon le cas. Par exemple, retard à cause de son état de santé, d'une catastrophe, d'un problème de gestion de l'activité.
 - Des fois, le rééchelonnement du crédit est nécessaire. Il s'agit d'étendre la durée du crédit ou modifier l'échéance. Cependant, cette pratique entraîne la diminution, voire l'arrêt des octrois de crédits due à un problème de liquidité.
 - Il est nécessaire de faire un refinancement, qui consiste à octroyer un montant supplémentaire afin de rembourser le crédit initial. Mais le refinancement augmente le risque.

- ◆ Les IMF doivent initier des rencontres de concertation et/ou de consultation avec les banques ou avec d'autres projets et programmes similaires dans le cadre de favoriser l'effort en ce secteur.
- ◆ Le suivi et contrôle doivent être renforcés, aussi bien sur les crédits octroyés que sur les risques d'impayés.
- ◆ Les agents de crédit doivent faire des descentes régulières chez les bénéficiaires pour éviter tout risque de détournement de l'objet de crédit.
- ◆ La circulation des informations doit être transparente : il ne doit pas y avoir une asymétrie d'information entre les membres (propriétaires) et les personnels de IF.
- ◆ La tarification des services est nécessaire afin d'alléger les coûts administratifs.

En plus, ce sont les subventions qui financent en grande partie ces coûts, alors que dans la recherche de viabilité financière, l'institution devrait autofinancer les charges. Ceci n'est possible sans la tarification des services.

- ◆ Les opérateurs de la microfinance doivent exploiter tous les mécanismes à leur disposition pour capter l'épargne.
- ◆ Il faut attirer les épargnants et mobiliser les économies des personnes qui ont une réelle capacité d'épargne pour pouvoir constituer un fonds d'épargne servant à prêter aux emprunteurs.

II-2- Au niveau de l'Etat :

L'Etat doit assurer quelques missions afin de permettre le développement des IMF et de favoriser le développement rural, en effet, l'Etat devrait :

- Subvention la moitié des intérêts pour que les IMF aient une rentabilité positive d'une part, et d'autre part, pour que les paysans puissent supporter les taux appliqués au crédit.
- Favoriser un environnement incitatif pour permettre un bon ancrage de l'activité de microfinance et la viabilité et pérennité de ses activités.
- Sensibiliser la population, chacun à son niveau et dans ses domaines d'activités, à la participation aux actions de développement.
- Stimuler le développement du partenariat et le renforcement des relations avec les bailleurs de fonds.
- Appuyer et suivre la synergie entre les acteurs internes et externes du développement.

- Procéder aux actions de lobbying pour la recherche de financement en vue de la réalisation de nouvelles activités.

II-3- Au niveau des bailleurs de fonds :

Les bailleurs de fonds devraient faire des efforts sur le renforcement des capacités des IMF, et pour professionnaliser ces IMF, entre autres :

- ❖ Accorder des lignes de refinancement remboursables mais non pas de subvention, avec obligation contractuelle périodique de rédiger un compte rendu.
- ❖ Assister techniquement les IF et bien former les personnels dans la gestion d'une IF.
- ❖ Promouvoir et professionnaliser des services financiers de proximité.

II-4- Au niveau des populations :

Les populations ne doivent pas considérer les IMF comme des corps venus de l'étranger, elles doivent :

- ✓ Participer à tout processus de développement
- ✓ S'adhérer aux IF pour permettre la diversification de la clientèle, qui ne risquerait pas de mettre en faillite l'institution et de son extension territoriale.
- ✓ Confier leur épargne aux IF afin que ces dernières puissent financer d'autres activités génératrices de revenu, et le réinjecter dans le circuit économique.

Les membres doivent :

- ✓ Veiller au bon fonctionnement du système
- ✓ Utiliser les crédits dans des activités génératrices de revenu, afin de dégager un bénéfice, et ne doivent pas détourner l'objet de crédit.
- ✓ Rembourser dans les meilleurs délais, et doivent être de bonne foi.

CONCLUSION

Enfin le secteur agricole à Madagascar a une place importante à l'assurance de développement de ce pays, du fait que 85% de la population totale malgache constitue la population rurale. Presque une grande majorité de la population représente des agriculteurs. On y trouve que la majorité de la population est pauvre à cause des grands problèmes du secteur agricole. La gravité de ces problèmes produit la chute du niveau de la croissance qui s'amplifie du fait des lacunes au niveau des politiques adoptées afin de résoudre ces problèmes rencontrés dans les zones rurales. De plus sur le plan social, beaucoup de problèmes ont contribué au développement du monde rural qui reste encore à faire améliorer. Ceux-ci sont les problèmes d'éducation, les problèmes sanitaires, les problèmes de la sécurité et les problèmes de diffusion de l'information. Malgré tout, l'adoption des plusieurs politiques de développement agricole génère des résultats. L'agriculture a enregistré une croissance de 3,0% en 2007 du fait de la bonne performance de la production rizicole (10%). Ces résultats se résument en 2007 à l'accroissement du rendement rizicole (2,8 tonnes par Ha) ; à l'accroissement du pourcentage des exploitants ruraux disposant des titres ou des certificats fonciers (10,4 % contre 10,0% en 2005), à la hausse du taux de pénétration des institutions financière en milieu rural (8,5% des ménages ruraux ont été bénéficiaires des services financiers offerts par les Institutions de Micro Finance (IMF) en 2007 contre 6,0% en 2005) : le volume de crédits accordé par les IMF a été de 26,1 milliards d'Ariary, portant l'encours à 42,3 milliards ; à l'amélioration de la maîtrise de l'eau sur une superficie rizicole irriguée de 100 660 Ha, avec 205 barrages construits/réhabilités et 1600 km des canaux fonctionnels ; à l'utilisation de 36 000 tonnes d'engrais dont 18 000 tonnes importées, et de 2 590 tonnes de semences améliorées pour le riz ; à l'opération de 13 CSA. Malgré tout le problème du secteur agricole reste dramatique. Faut-il prendre une exacte mesure de l'importance du problème agricole. Dans cette conclusion, nous avons tiré les solutions proposées dans la troisième partie du présent document qui sont la base de solution des problèmes du secteur agricole. Ces solutions ne sont pas forcément les meilleures, mais elles peuvent servir à la limite des sources d'inspirations à des fins de l'amélioration de la situation existante.

En effet, le développement du secteur agricole dû à la résolution de ses problèmes stimule premièrement l'industrialisation de ce pays, recouvre deuxièmement leur déficit commercial par l'ample exportation. Ce qui nous conduit que le secteur agricole induise un véritable développement.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : âge à la sortie du système scolaire dans le monde rural (en %)

Tableau 2 : Nombre de séropositifs en VIH à Madagascar (de 1987 au Octobre 2001)

Tableau 3 : Taux de couverture alimentaire en aliment de base

ANNEXES

Annexe 1 : Problème de la propriété financière :

	Ampanihy	Befasy	Ankilivalo	Ensemble
% des ménages ayant Des problèmes	31,8	23,9	53,6	35,7
Dont litiges fonciers	0,6	3,4	5,2	2,9
Non possession de terres	8,9	3,4	14,8	2,9
Insuffisance de terres Cultivables	21,2	16,0	31,0	22,4
Non possession des titres	0,0	1,1	2,6	1,2
Autres	1,1	0,0	0,0	0,4

Source : Analyse des résultats d'enquêtes des ménages ruraux de l'observation rurale de Morondava 2005-2006, p81

Annexe 2 : Utilisation et accès aux engrais chimiques par région agro-écologique (Résultat des entretiens avec des focus groupes communaux) :

Régions	Pourcentage de ménages utilisateur	Distance moyenne de revendeur le plus proche (km)	Disponibilité des engrais chimique (% de communes)		
			Atout moment	Occasionnelle	Jamais disponible
Vakinankaratra	48	9	64	7	29
Sud-Ouest	5	132	6	12	82
Itasy	19	28	28	21	51
Marovoay	19	29	33	33	33
Lac Alaotra	49	23	34	15	51
Haute Matsiatra	27	28	26	26	47
Toamasina	1	50	1	10	89
Menabe	29	122	6	14	80
Sofia	3	65	1	4	94
Amoron'i Mania	25	34	26	23	51
Diana	7	35	14	8	78
Sava	6	48	12	7	81
Imerina centrale	40	16	45	29	26
Mangoro	1	143	3	10	88
Mahajanga	5	86	10	19	71
Betsiboka	4	78	0	10	90
Melaky	0	85	0	0	100
Horombe	4	64	2	0	98
Sud-est	2	81	3	1	95
Taolagnaro	1	75	1	6	92
Madagascar	17	64	15	12	73

Source : Recensement des communes, Programme Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT, 2001

Annexe 3 : Equipement agricole des ménages :

	Antalaha		Antsirabe		Marovoay		Tuléar	
	% de ménages possédant	Taux de possession	% de ménages possédant	Taux de possession	% de ménages possédant	Taux de possession	% de ménages possédant	Taux de possession
Equipement de base								
Angady	94,1	1,9	99,8	2,9	94,3	2,0	77,0	2,2
Faucile	98,7	2,7	91,0	2,3	96,4	2,6	68,1	1,8
Hache	73,5	1,2	67,9	1,3	76,4	1,4	62,3	1,4
Natte	83,0	2,9	36,7	2,2	31,1	2,1	16,5	2,6
Equipement spécialisée								
Charrue	-	-	29,0	1,4	13,0	1,0	0,4	1
Herse	-	-	21,7	1,4	11,8	1,2	-	-
Sarcluse	-	-	20,8	1,3	0,2	1	0,2	1
Charette	-	-	27,1	1,0	23,8	1,1	22,9	1,0

Source : observatoire, calculs MADIO, taux de possession : nombre moyen par ménage

Annexe 4 : Pourcentage de communes touchées par les cataclysmes (%) :

	Saison agricole		
	00-01	99-00	98-99
Cyclone	7	26	30
Inondation	29	45	43
Point ou route coupés	33	53	43
Sécheresse	25	39	41
Attaque de charançons	35	18	41
Epidémie de rouille de café	18	18	18
Autres maladies de récoltes	55	58	57
Grêle	9	17	18
Criquets	9	22	47
Pluies arrivant trop tard	34	50	53
Pluies arrivant trop tôt	14	17	11

Source : Recensement des communes, Programmes Ilo, Cornell University/ FOFIFA/INSTAT, 2001

Annexe 5 : Eloignement des communes à Madagascar :

Quintiles Indices d'éloignement	Durée du trajet vers le centre urbain le plus proche (en heure)
Le plus proche	3,38
2	5,32
3	10,03
4	17,63
Le plus éloigné	21,51
Indice de durée du trajet vers le centre urbain le plus proche	
Le plus proche	0,90
2	3,40
3	8,77
4	16,17
Le plus éloigné	31,15
Total	10,99

Source : Calculs sur la base de l'EPM 2001, INSTAT –DSM

Annexe 6: Valeur médianes de la production agricole, du valeur agricole commercialisé par ménage agricole rural par an quintile de pauvreté (en 100 Ar) :

	Total	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Revenu des cultures	294	188	269	310	432	480
surplus commercialisé	70	43	69	61	62	175
pourcentage commercialisé (%)	24	23	25	20	21	36

Source : calcul sur la base de l'EPM 2001, INSTAT –IDM

Q₁ : Quintile le pauvre

Q₅ : quintile le plus riche

Annexe 7: pourcentage médian de l'autoconsommation par culture (%) :

	Autoconsommation (%)
Paddy	68
Maïs	67
Autres céréales	0
Manioc	62
Pomme de terre	40
Patates douces	75
Tubercules	83
Arachides	23
Haricots	33
Autres légumineuses	40
Légumes	6
Fruits	33
Cultures de rente	0

Source : Calculs sur la base de l'EPM 2001, INSTAT –IDM

Q₁ : quintile le plus pauvre

Q₅ : quintile le plus riche

Annexe 8 : Les plantations de café :

Technique utilisées pour le renouvellement des plantations		Age moyen des pieds (ensemble des parcelles)	
	% parcelles	% de pieds	
Pas de renouvellement	50,6	Moins de 5ans	20,6
Autoproduction des nouveaux plants	5,7	De 5 à 25 ans	46,8
Achats des plants chez d'autres paysans	42,3	De 25 à 40 ans	22,6
Achat dans une station agricole	0,7	Plus de 40 ans	10
Autoproduction et achat	0,6		
Total	100	Total	100

Age moyen des pieds en fonction de la taille de la parcelle :

% de pieds	taille de parcelle (nombre de pieds)					
	Inférieur à 50	50 à 100	100 à 200	200 à 250	500 à 1000	>100
Inférieur à 5 ans	32,0	33,2	21,2	7,0	12,9	24,8
De 5 à 25 ans	38,4	37,5	50,2	58,1	30,4	51,6
De 25 à 40 ans	17,8	22,1	20,5	22,9	41,9	15,7
Plus de 40 ans	11,7	7,2	8,1	12,0	14,7	7,8
Total	100	100	100	100	100	100

Source : observation ruraux 1997, calculs MADIO

Annexe 9 : Les plantations de vanille :

Technique utilisées pour le renouvellement des plantations (% parcelles)	Répartition des pieds de vanille selon leur âge moyen (% de pieds)		Répartition des productions selon la taille des plantations (en nombre de pieds de vanille) (% de production)		
-Pas de renouvellement	56,1	Moins de 3 ans	13,8	Moins de 200 pieds	27,6
-Autoproduction de nouvelles plantes	38,9	De 3 à 8 ans	40,1	201 à 500 pieds	29,2
-Achats de plante chez d'autres paysans	4,9	Plus de 8 ans	46,1	501 à 1000 pieds	24,4
-Achats de plantes dans une station agricole	0,2			Plus de 1000 pieds	18,8
Total	100		100		100

Source : Observation ruraux 1997, calculs MADIO

Annexe 10 : Taux de redoublement dans les deux niveaux de l'enseignement (en %) :

Année scolaire		1996-1997	1997-1998
CEPE		35,7	33,5
Enseignement Secondaire	1 ^{er} cycle	20,1	19,8
	2 nd cycle	17,9	21,6

Source : MINESEB 1999**Annexe 11 : Taux de réussite aux examens à chaque fin de cycle (en %) :**

Année	1996	1997
CEPE	51,35	48,40
BEPC	27,6	34,2
BACC	25,5	31,9

Source : MINESEB 1997**Annexe 12 : Les dix principales causes de morbidité vue en consultation externes des CSB (situation 26/03/199) : Villes et campagnes**

N °	Maladies	Total	Taux
01	Infections respiratoires aiguës	390 790	21,7
02	Fièvre (paludisme)	319 630	17,8
03	Maladies diarrhéiques	185 205	10,3
04	Infections cutanées	100 591	5,6
05	Affections bucco-dentaires	68 651	3,8
06	Infections sexuellement transmissibles	53 788	3,6
07	Accidents, traumatismes	43 404	2,4
08	Infections oculaires	42 435	2,4
09	Toux de plus de trois semaines	36 728	2,0
10	Malnutrition	17 423	1,0

Source : département des recherches de PSI Madagascar

**Annexe 13 : Etat nutritionnel, estimé a partir des mesures anthropométrique par
catégorie socio-économique et groupe de pauvreté (enfants de 3 à 60 mois) :**

	Taille / âge		Poids / taille		Poids / âge		Nbre
	-3 E-T	-2 E-T	-3 E-T	-3 E-T	-3 E-T	-2 E-T	
Groupe de pauvreté :							
Extrêmement pauvres	32,5	55,4	5,7	17,4	49,8	49,5	1821
Pauvres	31,4	46,9	3,7	12,9	14,3	14,3	350
Non pauvres	25,9	47,0	3,4	12,8	9,6	9,6	960
Lieu de résidence :							
Capitale	30,6	50,1	2,9	11,5	7,8	7,8	409
Grandes villes	25,7	46,1	3,5	12,2	13,3	13,3	377
Petites villes	23,4	47,6	5,0	14,9	12,6	12,6	397
Zones urbaine	26,6	48,2	3,8	12,9	11,2	11,2	1183
Zones rurales	32,6	54,1	5,4	17,1	17,4	17,4	1948
Catégories socio-économiques :							
Gros agriculteurs	28,2	50,1	5,0	16,8	15,9	15,9	855
Petits agriculteurs	32,8	56,1	6,3	17,9	16,8	48,8	930
Eleveurs / pêcheurs	32,1	54,7	2,2	14,8	16,4	50,9	446
Petits entrepreneurs	30,7	53,3	4,0	9,3	13,3	45,3	75
Artisans / commerçants	31,8	48,1	1,9	7,0	8,4	29,4	214
Emplois bien payés / profession libérales	15,7	35,7	4,3	17,1	5,7	30,0	70
Petits salaires ouvriers							
Travailleurs non qualifiés	27,6	47,4	4,6	12,4	11,0	35,3	283
Retraités / handicapés	34,3	49,4	6,0	15,1	18,1	41,6	166
Inactifs / autres	21,7	45,7	8,7	15,2	10,9	39,1	46
<i>Toutes catégories</i>	28,3	54,4	2,2	17,4	15,2	41,3	46
	30,3	51,9	4,8	16,5	15,0	44,9	3131

Source : Madagascar évaluation de la pauvreté, du 28 juin 1996, Banque Mondiale, p.30

Annexe 14 : Le SRI à Madagascar (% d'agriculteurs pratiquant au niveau de communes) :

	Niveau d'adoption du SRI (% des agriculteurs)				
	> 50%	25 à 50%	5 à 25%	<5%	0%
Antananarivo	2	2	11	65	21
Fianarantsoa	1	1	1	28	65
Toamasina	1	1	7	26	65
Mahajanga	2	1	2	10	85
Toliara	0	1	2	12	85
Antsiranana	4	1	2	20	72
Madagascar	1	1	6	29	63

Source : Recensement des communes, Programme Ilo, Cornell University/FOFIFA/INSTAT, 2001.

Annexe 15 : Adoptants et abandonnants de SRI au niveau des Sites d'études :

	Ambatovaky	Iambara	Torotosy	Anjazafotsy	Manandona	Moyenne*
% des ménages essayant le SRI 1993-99	48	16	27	28	21	25
% des ménages pratiquant SRI en 1999	27	6	0	13	17	15
% d'adoptants ayant abandonné	46	53	100	49	19	40

* La moyenne est pondérée en tenant compte des nombres de ménages au niveau de chaque site.

Source : Moser (2002)

Annexe 16 : Impacts des investissements en productivité agricole et routier :

	Valeurs de base (milliard de Fmg)	Agriculture productivité Riz(%) Manioc (%)		Route productivité secteur commercial (%)
Impacts sur la consommation réelle des ménages				
M1	2 920	2,9	1,4	-0,2
M2	2 921	4	1,8	-2,7
M3	1 890	3,6	1,5	-0,8
M4	580	4	1,7	-1,6
M5	2 696	1,2	0,4	5,3
M6	1 012	-0,9	0,4	6,3
M7	1 395	1,3	1,1	7,7
M8	1 110	1,7	0,2	7,1
M9	722	1,7	1,8	10,5
M10	550	2,2	2,3	18,8
M11	805	1	0,3	7,8
M12	602	0,4	-0,7	6,5
M13	1 326	2,5	1,2	4,6
M14	2 054	2,5	0,9	6

Source : Dorosh et al (2003)

Annexe : Descriptions des ménages de la MaCs 1999

M1 : Ménages urbains qualifiés

M2 : Ménages urbains moyens

M3 : Ménages urbains non- qualifiés dirigés par un homme

M4 : Ménages urbains non- qualifiés dirigés par une femme

M5 : Ménages des petits cultivateurs des hautes terres

M6 : Ménages des grands cultivateurs des hautes terres

M7 : Ménages des petits cultivateurs de la côte Est

M8 : Ménages des grands cultivateurs de la côte Est

M9 : Ménages des petits cultivateurs du Sud

M10 : Ménages des grands cultivateurs du Sud

M11 : Ménages des petits cultivateurs de l'Ouest

M12 : Ménages des grands cultivateurs de l'Ouest

M13 : Ménages pauvres ruraux non-agricoles

M14 : Ménages riches ruraux non-agricoles

BIBLIOGRAPHIE

- Analyse des résultats d'enquêtes des ménages ruraux de l'observatoire rural de Morondava 2005-2006.
- Agriculture, pauvreté rurale et politiques économiques à Madagascar de B. MINTEN, Jean C. RANDRIANARISOA, L. RANDRIANARISON.
- Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) Mai 2003.
- Document économique récente, document n°4 PNUD Mai 2002
- Economie de l'éducation : méthodologies constats et leçons, de Marcellin JOANIS, CIRANO 2002
- Enquête Préliminaire auprès des Ménages, INSTAT 2003
- Economie de Madagascar Novembre 2003.
- Economie de Madagascar ; Agriculture : enjeux et contraintes de la libéralisation, Octobre 1997.
- "Factor use and agricultural productivity". In Minten B. et M. Zeller, Beyond market liberalization: welfare, income generation and environmental sustainability in rural Madagascar, de RANDRIANARISOA C. (2000), Ashgate, pp. 79-118.
- "Incentives for fertilizer use in sub-saharan Africa: a review of empirical evidence on fertilizer response and profitability" de Yanggen D., Kelly V., Reardon T. et A. Nassem (1998) Michigan state University – Working Paper N° 70, MSU.
- L'Ajustement structurel dans le secteur agricole de Madagascar : insuffisance des réformes de prix et faiblesse de la compétitivité de L. RAZAFIMANDIMBY.
- Le partenariat Madagascar – Banque Mondiale 2001/2002, par la direction des opérations pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles, 83 pages.
- Les Cahiers ROR, n° 09 Novembre 2008.
- MCA – Les résultats du projet, Octobre 2008.
- Madagascar évolution de la pauvreté, volume II, du 28 Juin 1996, par la Banque Mondiale, 186 pages.
- PADR (1999). Situation de l'avancement du processus de préparation du plan d'Action de Développement Rural (mois de Novembre 1999). Antananarivo : Primature.
- Paysan en Action: journal mensuel des paysans de Madagascar, n° 20 Mai 2003.
- Programme National de Développement rural, MAEP.
- Rapport économique et financier de Madagascar, M.E.I, 2007-2008.

- Rapport National de Développement Humain, PNUD 1999, 160 pages
- « Rices, prices, agricultural input subsidies, transactions costs and seasonality: a multimarket model approach to poverty and social impact analysis for Madagascar ».
- Réseaux des observatoires ruraux septembre 2003
- Transitions agraires dynamiques écologiques et conservation de S. GEORGES
- « Transportation Costs and agricultural productivity : Implications of isolation for rural poverty in Madagascar ».de Stifel D., Minten B. et Dorosh P. (2003), MSSD, Discussion paper n° 56 International food Policy research institute: Washington DC.
- Un aperçu de l'état des campagnes Malagasy, Projet MADIO 1996.
- Un aperçu de l'état des campagnes Malagasy, Projet MADIO 1997.
- Un aperçu de l'état des campagnes Malagasy, Projet MADIO 1999.

Nom et Prénom : RAKOTORAHALAHY Fanomezantsoa
Titre : « *Les problèmes du secteur agricole pour un développement de Madagascar* »

Pagination : 60

Tableau : 3

Résumé :

La classification de Madagascar parmi les pays le plus pauvres est vérifiée à cause des grands problèmes agricoles qui se subsistent, auxquels ils sont les fondements de la pauvreté. Par ailleurs, la gravité de ces problèmes due à l'insécurité foncière, le faible accès au financement et aux intrants agricoles, à l'enclavement handicape la productivité et le niveau de vie de la population rurale. Les lacunes au niveau du politique adoptées par l'Etat accentuent ces problèmes. Rechercher une mesure exacte pour résoudre ces problèmes agricoles paraît être une urgence pour Madagascar. La réforme au niveau des politiques de développement agricole devrait être les priorités pour améliorer les rendements agricoles.

Mots clés : croissance économique, bien-être, sécurité alimentaire, pauvreté, crises, période de soudure, désenclavement, défaillance, réforme, révolution verte, investissement, financement, dépenses publiques, développement rural, bailleur de fond, crédit, remboursement.

Directeur de Mémoire : Jean Louis RAZAFITSALAMA

Enseignant à l'Université d'Antananarivo

Adresse de l'auteur : Bloc B2 C.U.Ambolokandrina, Antananarivo 101